

TÉBESSA

La police intercepte un
véhicule recherché
par Interpol

PAGE 24

BOUMERDÈS

Un jeune se suicide
aux Issers

PAGE 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1590 Mardi 5 juin 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EQUIPE NATIONALE, ÉLIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2014



Les Verts
pensent
déjà au
Mali

Lire page 17

MÉDICAMENTS :

LES RAISONS D'UNE PÉNURIE

Lire page 3



FAISANT FACE À DES DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES



10.000

entreprises demandent
un rééchelonnement
de leur fiscalité

Page 5

MISE EN CONFORMITÉ DES REGISTRES DE COMMERCE

Le délai prorogé au 30 juin

Lire page 5

CRISE INTERNE DU FLN

Belkhadem et ses opposants affûtent leurs armes

Lire page 4



4

personnes ont été tuées et trois autres blessées, dont deux grièvement, dans un accident de la route survenu dimanche près de Settat (environ 157 km au sud de Rabat), a-t-on indiqué de source locale.

1.000

emplois saisonniers seront créés dans le secteur forestier à Khenchela à la faveur de la mise en œuvre du plan annuel anti-feux de forêt, a-t-on appris dimanche auprès de la Conservation locale.

394

candidats étaient absents au premier jour des examens du baccalauréat à Mostaganem selon la Direction de l'éducation, soit 54 scolarisés et 340 candidats libres, au premier jour des examens du baccalauréat.

Arrestation à Alger d'un fraudeur au baccalauréat



Les services de la direction de l'éducation d'Alger Centre ont arrêté dimanche au lycée Mahmoud-Mentouri (El Biar) une personne qui passait les épreuves du baccalauréat à la place d'un candidat inscrit.

Le directeur de l'éducation d'Alger-Centre, Slimane Mesbah, a déclaré à l'APS que l'individu en question avait été arrêté "en flagrant délit" d'usurpation d'identité au lycée Mahmoud Mentouri au moment de la présentation de la carte d'identité du candidat inscrit avec changement de photographie.

Le prévenu qui s'est présenté en effet en tant que candidat dans la branche gestion et économie, a été déféré devant la police judiciaire pour l'enquête, a ajouté la même source.

La direction de l'éducation d'Alger Centre présentera l'affaire prochainement devant la justice qui statuera en la matière, a encore fait savoir M. Mesbah.

Les trois directions de l'éducation d'Alger (est, centre et ouest) n'ont pas enregistré d'infractions de ce genre, selon les directeurs de l'éducation d'Alger.

La DGSN organise plusieurs activités sportives

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé des tournois sportifs à l'occasion de la célébration de la journée mondiale contre le tabagisme, a indiqué la DGSN sur son site internet. A cette occasion, Djillali Boudalia, chef de la cellule de communication à la DGSN a indiqué que "les manifestations sportives ont connu cette année une participation record et de très bonnes performances". "Les centres de loisirs et maisons de jeunes mis à la disposition des éléments de la police par la DGSN permettent à ces derniers d'améliorer leurs performances pour mieux accomplir leur devoir au quotidien", a-t-il ajouté précisant que "le Directeur général de la Sûreté nationale est soucieux de répondre aux exigences requises pour améliorer les performances des éléments de la police". Concernant l'organisation de ces activités, il a précisé qu'elle répondait "au principe de diffusion de la pratique sportive à même d'influer positivement sur la santé des éléments de la police et de développer leurs capacités physiques et psychiques". Le tournoi de football a été marqué par la victoire des équipes de "la Police judiciaire" et des "Ressources humaines" relevant de la DGSN.



Création de la société africaine d'allergologie



Les participants au 1er Congrès africain d'asthme, d'allergologie et d'immunologie clinique ont annoncé, dimanche à Alger, la création de la Société africaine d'allergologie.

L'Algérie assurera la présidence de la Société africaine d'allergologie pendant la période allant de 2012 à 2014, a affirmé le président de la Société algérienne d'asthme, d'allergologie et d'immunologie clinique, le Pr. Habib Douaghi.

Les participants ont convenu dans leurs recommandations de l'organisation du troisième atelier africain sur la formation continue en allergologie pour les médecins africains du 1er au 15 juin 2013. L'Algérie abritera en décembre une conférence africaine consacrée à l'adoption d'un accord africain sur le traitement et la prévention de l'asthme et de la sinusite.

Les participants ont également préconisé la création d'un observatoire africain d'allergologie pour lutter contre le tabagisme et l'élaboration d'un programme de recherches unifié sur les maladies respiratoires. 800 médecins spécialistes algériens, méditerranéens et africains ont pris part aux travaux du 1er Congrès africain d'asthme, d'allergologie et d'immunologie clinique.

Les excuses de Obama à un enfant



Tyler Sullivan, 11 ans, a raté un jour d'école pour venir voir Barack Obama en visite dans une usine du Minnesota. Mais il n'aura pas d'ennuis avec son professeur puisque le Président lui a fourni la meilleure excuse possible.

Pendant une visite officielle dans une usine

du Minnesota, la semaine dernière, Barack Obama a rencontré Tyler Sullivan 11 ans. Pour ne pas qu'il ait d'ennuis pour avoir raté l'école, le Président lui a rédigé un billet d'excuse plein d'humour et très efficace ! C'est le vendredi 1er juin, Tyler a fait l'école buissonnière pour la première fois de sa vie. Ce jeune garçon de 11 ans est un modèle pour ses camarades comme le décrit ABC, mais il n'a pas pu résister à l'envie de rencontrer Barack Obama. Ce dernier était de passage dans la région pour parler de création d'emplois chez Honeywell, avec pour priorité d'embaucher des vétérans de l'Irak et de l'Afghanistan, rapporte l'Associated Press. Tyler a donc assisté à la visite officielle et s'est même offert une place de choix, au 1er rang, en compagnie de son père. Mais quand la plupart des enfants doivent se contenter d'un classique "mon chien a mangé mon devoir", "mon poisson rouge est mort hier et je n'ai pas eu le temps" ou "mon ordinateur a eu une panne", Tyler a fait mieux pour excuser cet écart dans son assidue scolarité. Beaucoup mieux.

"Tu ne devrais pas être à l'école ?"

Alors qu'il serrait la main aux badauds, Obama rencontre le jeune Tyler qui attendait son tour. Au bonjour du garçon, il demande : "Tu ne devrais pas être à l'école ?". Le Président décide de faire un petit geste pour lui : il demande du papier et un crayon avant de rédiger un mot d'excuse en or : "M. Ackerson (nom du professeur de Tyler, ndlr), veuillez excuser Tyler... il était avec moi. Barack Obama".

Ils vivent dans un manoir avec des girafes



Habitues aux vastes plaines d'Afrique, de magnifiques girafes ont pourtant élu domicile auprès de cette propriété privée. Faisant partie intégrante d'un parc naturel, il ne se passe pas en effet une journée sans que les animaux ne rendent une petite visite aux pensionnaires de ce manoir. Logé en plein cœur de la savane africaine à Nairobi au Kenya, ce splendide manoir, dont la construction remonte aux années 1930, possède une particularité étonnante. Perdu au milieu de 140 hectares de forêt, cet établissement a des voisins quelque peu inhabituels puisque ceux-ci sont tout simplement... des girafes ! Intégrés ici par l'African Fund for Endangered Wildlife (AFEW), ces animaux protégés vivent ainsi en parfaite harmonie avec les occupants de ce manoir qui accueille tout au long de l'année des touristes du monde entier.

L'occasion pour les chanceux visiteurs de ce site unique au monde de déjeuner dès le matin en tête à tête avec quelques-uns des plus beaux spécimens du parc qui n'hésiteront jamais à passer leurs longs cous à travers la fenêtre. "Giraffe Manor vous offre une expérience inégalée avec les girafes de Rothschild. Vous les aurez avec vous à table au petit déjeuner, les verrez passer la tête par la porte d'entrée et même par la fenêtre de votre chambre", explique le site internet de l'établissement. Outre ces charmants animaux de plusieurs mètres de haut, le manoir a d'autres pensionnaires tout aussi improbables comme des phacochères, des guibs, des dik dik (un type de petites antilopes) et plus de 180 espèces d'oiseaux. Toute une ménagerie qui offre aux visiteurs la possibilité de découvrir un véritable safari dès le saut du lit !

D
I
X
I
t

Boubek Benbouzid :

«La prochaine rentrée scolaire sera marquée par l'ouverture du premier lycée spécialisé dans les mathématiques en Algérie. Cet établissement, prévu à Kouba (Alger), accueillera les élèves qui auront les meilleures notes en mathématiques à l'examen du Brevet de l'enseignement moyen (BEM). Ce lycée démarrera avec 300 places pédagogiques dont 150 seront réservées aux filles, a précisé le ministre, faisant savoir que ce type d'établissements sera, à l'avenir, généralisé à d'autres wilayas.»

MÉDICAMENTS

Les raisons d'une pénurie

Le président du Syndicat national des pharmaciens d'officines, le docteur Messaoud Belambri, était hier l'invité de la rédaction de la Chaîne 3. Au cours de son intervention, il n'a pas manqué de dénoncer la défaillance d'un système de gestion causant, depuis plusieurs années déjà, une pénurie des médicament de grande importance pour les malades chroniques.

PAR KAHINA HAMMOUDI

A lors que le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, annonce que « 720 millions de dollars ont été consacrés à l'importation de médicaments durant les quatre premiers mois de 2012 en Algérie », et que la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) dément l'existence d'une pénurie de produits pharmaceutiques dans les établissements de santé publique, les praticiens de la santé et les officines crie au scandale avec un manque flagrant de médicaments de premier nécessité.

Cette pénurie qui perdure reste pour le Dr Messaoud Belambri « une situation très perturbé au niveau des pharmacies d'officines. Une perturbation causée par l'indisponibilité de pas mal de médicaments » car « il y a une pénurie de 150 médicaments de marque et de 70 médicament de dénomination commune internationale (DCI) », annonce le président de Snafo. D'ailleurs, l'un des effets néfastes de cette pénurie est visible sur le terrain puisque plusieurs pharmaciens s'orientent vers la parapharmacie « c'est une lassitude qui se perçoit au sein de la profession », signale Messaoud Belambri, avant d'ajouter que ce changement est effectué dans le but de « remplacer, dans certains cas, des médicaments par d'autres produits qui ne sont pas proprement dit des médicaments et qui malheureusement ne peuvent pas avoir les mêmes effets ». Pour le président de la Snafo, les 150 médicaments manquant sur le marché, renvoient à plusieurs facettes de ruptures « il y a des médicaments qui rentrent en quantité insuffisante, qui apparaissent, qui disparaissent, qui restent sous tension, que l'on trouve difficilement après quelques semaines de recherche ».

L'intervenant a rappelé que sur le territoire national, il existe plus de 500 grossistes et 8.500 pharmacies d'officine soutenant : « Je pense qu'il est difficile pour un pharmacien de faire le tour de tous les grossistes d'Algérie pour satisfaire ses patients ».

Guerre froide entre les intervenants

C'est avec beaucoup de désolation que le président de Snafo affirme que « nous sommes en train de patauger dans un système, qui a mon avis, a prouvé ses limites », réclamant encore une fois « une communication collaborative afin de se sortir de ce système de prévision, de programme d'importation approuvé, qui par la suite n'est pas correctement respecté par quelques opérateurs ».

Revenant sur la pérennité de cette crise qui met à mal surtout les patients, le Dr Messaoud Belambri annonce qu'« il y a 4 ou 5 ans de cela, le pays a connu une épidémie de conjonctivite pendant l'été. Cela avait eu une conséquence, pendant un an, sur la disponibilité des médicaments, sur les collyres, les antiseptiques et les antibiotiques. Que peut-on penser alors des listes de médicaments allant de 50 jusqu'à 200 produits et qui dure depuis 3 ans ou plus. Alors les conséquences sont beaucoup plus graves ».



Le médicament n'a pas cessé de faire couler encre et salive.

Quel est donc l'antidote ?

Pour y remédier, il réitère la revendication du Snafo de la « réforme du système. On ne peut pas rester avec un système qui fonctionne uniquement avec un programme d'importation d'une année et qui est signé à temps ou pas par le ministère de la Santé. Puisque quelques opérateurs remettent en cause les délais de signature ». La défaillance de système d'importation est certes l'une des causes de cette pénurie affligeante et exorbitante mais pour l'intervenant, président de l'un des syndicats les plus actifs dans le secteur de la santé, cela est dû à la défaillance à « plusieurs niveaux. Au niveau de l'importation, au niveau de la production, puisque quelques producteurs manquent de matières premières, et aussi au niveau de la distribution ». Pour expliquer cette défaillance, il ajoutera qu'« il y a une mauvaise distribution » et qu'« il y a une rétention de stock ». Ces agissements pour le Dr Messaoud Belambri sont immoraux démontrant un « comportement qui n'est pas déontologique. Car ce qu'il faut savoir, en amont, par rapport à l'officine, c'est pratiquement les règles strictement économiques, financières et commerciales qui sévissent. La déontologie sévit seulement au niveau des officines ».

Concernant le monopole de quelques grossistes sur le marché national du médicament et qui ont le « droit de vie ou de mort », M. Belambri a ajouté que certains « producteurs locaux et de grands laboratoires internationaux se plaignent justement de certaines pratiques de la distribution qui disent clairement à tout le monde et de manière ouverte que des distributeurs ont le droit de vie ou de mort sur certains produits ».

Enfin, il est à noter que du même côté du Snafo, avec les mêmes conclusions, le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) a affirmé que des médicaments essentiels continuent de manquer au sein des hôpitaux. Le

Syndicat a rendu publiques, le 28 mai passé, les conclusions d'une enquête nationale sur la pénurie des médicaments au niveau des établissements de santé publique qu'il a effectuée du 20 mars au 20 mai. « Nous avons constaté un

manque flagrant et parfois une rupture totale de médicaments essentiels », déplore le premier responsable du SNPSP, le Dr Lyes Merabet.

K. H.

SOUS LA PLUME

Dialogue de sourds

PAR SORAYA HAKIM

La pénurie sévère de médicaments en exaspère plus d'un. À commencer par les malades qui en font les frais en premier puis les médecins ensuite qui ne peuvent mener leur mission à bien et qui ont lancé ô combien des cris de détresse. C'est bien beau de payer une consultation à 1.000 DA si au bout du compte on ne trouve pas le médicament prescrit sur l'ordonnance. La crise sévère touche aussi bien les pharmacies des hôpitaux que les officines privées. Les médicaments pour tuberculeux et cancéreux ne sont plus disponibles depuis bien longtemps. Et ce n'est pas les chefs de service du Centre Pierre-et-Marie-Curie, qui lancent un cri de détresse, qui nous démentiront, eux qui sont confrontés quotidiennement à la pénurie sévère et se voient dans l'obligation de reporter les protocoles oncologiques pour la chimiothérapie, faute d'Adryamicine, de reporter les séances de radiothérapie. Des interventions sont déprogrammées faute de consommables comme le fil chirurgical, les anesthésiques, les poches de sang... Nos hôpitaux prennent l'allure de véritables mouiroirs dépourvus du strict minimum.

Nos hôpitaux prennent l'allure de véritables mouiroirs dépourvus du strict minimum. La tutelle soutient mordicus le contraire en affirmant que les médicaments sont disponibles au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux et tente de noyer le poisson en parlant de surfacturation de médicaments par certains laboratoires, ou suspend des directeurs d'hôpitaux ou encore annonce en fanfare que l'Algérie a importé pour 720 millions de dollars pendant les 4 premiers mois de l'année, ce qui devrait résorber, à coup sûr, la crise. Alors pour le

ministre de la Santé, ce ne sont que des ragots, des « rumeurs préjudiciables ». Pour les médecins et malades qui sont « au feu » eux témoignent que la situation qu'ils vivent n'a pas évolué dans le bon sens puisqu'au jour d'aujourd'hui, pas moins de 150 médicaments sont absents des pharmacies d'officines. Et si les pharmaciens décident de se tourner vers la parapharmacie et les cosmétiques de marques on ne peut pas leur faire grief.

S. H.

SANTÉ

Les médicaments attendent toujours leur Agence

Le secteur de la santé continue d’être en proie à un grave dysfonctionnement qui atteste de sa difficile moralisation. Presque quatre ans après la publication au Journal officiel (3 août 2008) de la loi numéro 08-13 du 20 juillet 2008 modifiant et complétant la loi numéro 85-05 du 16 février 1985 relative à la protection et à la promotion de la santé, l’Agence nationale des produits pharmaceutiques, dont la création, est expressément ordonnée par ladite loi, n’a pas encore vu le jour.

PAR LARBI GRAÏNE

L’explication qui revient souvent dans la presse est que les lobbies ont eu raison du circuit de distribution et d’importation des produits pharmaceutiques reprenant ainsi à son compte les affirmations des officiels à l’image du Premier ministre, Ahmed Ouyahia et du ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès, lesquels, ne cessent de dénoncer à chacune de leurs sorties « la mafia » et « les lobbies » qui seraient à les en croire derrière les pénuries récurrentes de médicaments et des scandales entraînant mort d’hommes comme dans cette affaire des cancéreux qui avait défrayé la chronique il y a à peine quelque mois. Au lendemain d’une



Les pharmaciens plaident pour la relance de l’Agence nationale des produits pharmaceutiques.

pénurie qui avait causé d’énormes dégâts en octobre 2011, Ahmed Ouyahia avait annoncé pourtant la relance urgente de l’Agence nationale des produits pharmaceutiques. Même le président de l’Ordre national des médecins, le Dr Mohamed Bekkat, y avait cru, en soutenant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale que « l’Agence doit être installée le plus tôt possible », a-t-il dit. On était en novembre 2011. Mais depuis lors, les professionnels de la santé n’ont rien vu venir et ce, malgré la pression que n’ont cessé d’exercer les syndicats de la

santé dont l’un d’eux est allé jusqu’à demander la constitution d’une commission nationale pour enquêter sur les pénuries de médicaments. Mais le département d’Ould Abbès y a opposé un niet catégorique. L’article 173-1 de la loi relative à la protection et à la promotion de la santé stipule que « l’agence est une autorité administrative indépendante dotée de la personnalité morale et de l’autonomie financière », plus loin le même article précise que « l’organisation et le fonctionnement ainsi que le statut des personnels de l’agence sont fixés par voie

réglementaire ». Or ce texte réglementaire à notre connaissance n’est pas encore paru, puisque aucune institution n’en a fait état. L’article 173-3 de la même loi énonce du reste que l’agence nationale des médicaments est chargée entre autres « de l’enregistrement des médicaments et de l’homologation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, à usage de la médecine humaine, - de la délivrance des visas pour l’importation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, à usage de la médecine humaine, - de déterminer au moment de l’enregistrement ou de l’homologation (...) les prix à la production et à l’importation, - de participer à l’élaboration de la liste des produits pharmaceutiques, (...) éligibles au remboursement ».

Un marché de 3 milliards de dollars

Selon l’Union nationale des opérateurs de la pharmacie (Unop), le marché algérien du médicament a frôlé les 3 milliards de dollars en 2011, dont 1,85 milliards usd d’importation et 1,05 milliard usd de production locale.

La production nationale est assurée à hauteur de 84 % et 16 % respectivement par les secteurs privé et public. Selon la même source l’Algérie dépense 79 dollars en médicament, par an et par habitant. Mais estime-t-on l’Algérie dépense peu mais importe beaucoup si l’on devait comparer à la moyenne mondiale, laquelle est estimée à 127 dollars par an et par habitant.

L. G.

ENFANTS ATTEINTS DE CANCERS

Les molécules les plus basiques ne sont pas disponibles

PAR OURIDA AIT ALI

Ceci est le cri de détresse des médecins, pédiatres, oncologues, infirmières du service d’oncologie pédiatrie du Centre Pierre-et-Marie-Curie de l’hôpital Mustapha à Alger. En effet, en marge de la journée d’études et de formation continue qui s’est tenue à Alger, samedi 2 juin, ils ont dénoncé la rupture des stocks des médicaments.

Ces cadres de la santé n’ont pas mâché leurs mots et le disent ouvertement sans aucune crainte de représailles. « Le cancer de l’enfant est une maladie que l’on peut guérir, malheureusement lorsqu’il est diagnostiqué on ne peut pas offrir des soins au moment voulu à ces pauvres enfants. Nous vivons un

stress permanent En plus de manque de structures et de centres spécialisés en pédiatrie-oncologie il y a une rupture de stocks de médicaments que notre pays n’a jamais connue ». Ce problème est permanent, alors que la tutelle rassure dans ses « beaux discours » que tout va bien en Algérie, déplorent ces spécialistes qui sont chaque jour confrontés à la souffrance des enfants sans pour autant les soulager. « Même les molécules les plus basiques, qui ne coûtent pourtant pas cher n’existent pas. Nous ne comprenons pas ce qui se passe face à cette situation désolante. Nous sommes sur le terrain et nous savons de quoi nous parlons, c’est triste car la compétence y est pour donner une chance de guérison à ces enfants, le manque de chimiothérapie cependant devient un grand obsta-

cle », disent ces spécialistes avec un sentiment de colère et de tristesse. L’une d’entre eux nous dira : « C’est injuste, ceux qui sont épaulés envoient leurs enfants à l’étranger pour se faire soigner mais tous n’ont pas cette chance ils ne disposent même pas de traitement dans leur pays et pourtant ils sont égaux ». Et d’ajouter : « C’est une honte pour notre pays qui est pourtant riche. » Cette situation des plus désolantes n’est malheureusement pas seulement propre au CPMC.

« Tous les autres services de pédiatrie rencontrent les mêmes problèmes. Nous nous désolons du manque de produits morphiniques pour atténuer la douleur du malade, de gaz anesthésique qui nous permettrait en pratique courante de faire des gestes sans

douleurs en administrant des produits aux enfants. Nous avons le cœur déchiré à chaque fois que nous devons administrer une injection de chimiothérapie à ces petits anges », nous dira une infirmière. Et de continuer, « les cathéters qui nous permettent de réaliser cette opération sans causer de douleur à l’enfant ne sont pas disponibles ».

En revanche, ce qui est encore plus désolant, ce sont ces enfants qui doivent venir de très loin chaque semaine de l’extrême Sud, Est, Ouest... pour récupérer leurs boîtes médicaments car, faut-il le rappeler, à l’intérieur du pays ces traitements sont pratiquement introuvables. Le grand nombre de malades qui affluent quotidiennement à Alger en sait quelque chose.

O. A. A.

CRISE INTERNE DU FLN

Belkhadem et ses opposants affûtent leurs armes

PAR KAMAL HAMED

Les différents protagonistes de la crise qui affecte le FLN affûtent leurs armes. A une dizaine de jours de la tenue de la session ordinaire du Comité central (CC), prévue les 15 et 16 juin, les deux camps mobilisent leurs troupes en vue de la bataille qui s’annonce. En effet, face à ses détracteurs qui ambitionnent de le destituer de la tête du vieux parti Abdelaziz Belkhadem ne s’avoue pas encore perdant et déploie tous ses efforts dans l’objectif d’annihiler toutes les velléités de ses opposants. Ces derniers sont plus que jamais décidés à procéder à un retrait de confiance lors de la session du CC qui s’annonce explosive. « La majorité des membres du CC sont décidés à aller jusqu’au bout pour retirer leur confiance à Belkhadem » nous a indiqué hier Mohamed Bourzem, membre du CC et un des principaux animateurs des détracteurs de Belkhadem. Notre interlocuteur, contacté hier, a précisé que « c’est l’urne qui départagera les deux camps Car le recours au vote est inéluctable et ce, conformément aux statuts du parti qui permettent un retrait de confiance au secrétaire général ». Bourzem a cité, dans ce contexte, un alinéa de l’article 13 des statuts du parti adoptés lors du 9e congrès selon lequel les membres du CC ont toute latitude pour évaluer le travail du secrétaire général et lui retirer leur confiance. Pour Bourzem cette question de retrait de confiance a été proposé par Abdelaziz Belkhadem qui en a fait part

aux « quatre sages » qui jouent aux médiateurs entre les deux camps. Mais il semble que Belkhadem se soit rétracté et manœuvre dans le but d’éviter, autant que faire se peut, le recours au vote. En effet le secrétaire général du FLN n’ignore pas que la majorité des membres du CC est contre lui et que s’il accepte d’aller au vote il n’a plus aucune chance de sauver son poste. Ses opposants, comme cela a été réitéré une fois hier par Mohamed Bourzem, détiennent la majorité absolue, soit 50% +1 qui leur permet de destituer Belkhadem. Face à cette équation les partisans de Belkhadem au CC clament haut et fort que le CC, en vertu des statuts du parti et de son règlement intérieur, ne peut retirer la confiance au secrétaire général au motif qu’il a été élu par le congrès pour un mandat de cinq ans. « C’est faux » rétorque Mohamed Bourzem ajoutant que Abdelaziz Belkhadem « n’a pas été élu par le 9e congrès, mais par le comité central ». Selon notre interlocuteur « aucune disposition des statuts ou du règlement intérieur ne stipule que le secrétaire général est élu par le congrès ». Et de préciser que « seul l’article 38 des statuts fait cas de l’élection du secrétaire général et cet article ne souffre d’aucune ambiguïté puisque il stipule que le SG est élu par le comité central ». Belkhadem déploie d’intenses efforts en vue de faire échec à ses détracteurs. A cet effet il mène une intense offensive de charme en direction des membres du CC en vue de les dissuader de voter contre lui alors que ses partisans comptent proposer

au vote une motion de soutien en faveur de Belkhadem. « C’est du n’importe quoi car aucune disposition des statuts n’autorise cette procédure qui est donc illégale » soutient notre interlocuteur. Selon Bourzem les détracteurs de Belkhadem comptent tenir une réunion aujourd’hui et prévoient aussi de rencontrer les « quatre sages » dans les prochains jours et ce afin de transmettre un message au secrétaire général sur, notamment, l’ordre du jour de la session du CC qui doit comporter en priorité la question du retrait de confiance. C’est dire qu’au FLN tout indique que la crise interne s’achemine de go vers le clash lors de la réunion du CC.

K. H.

AFFAIRE DES DEUX EX-DÉTENUS DE LA PRISON DE GUANTANAMO

Le procès s’ouvre ce jeudi

Le procès de deux ex-détenus de la prison de Guantanamo, El Houari Abar et Ahmed El Abed, poursuivis pour "appartenance à un groupe terroriste activant à l’étranger" aura lieu jeudi devant le tribunal criminel près la Cour d’Alger, selon le rôle de la deuxième session criminelle de 2012. Les deux accusés ne sont pas détenus et comparaitront libres devant le tribunal criminel d’Alger, a précisé à l’APS l’avocate des deux prévenus, Me Boumardassi Hassiba.

Le tribunal criminel d’Alger avait déjà eu à se prononcer dans des affaires concernant des ex-détenus de Guantanamo et avait prononcé l’acquittement de six mis en cause, à savoir Abdelli Foghoul, Térari Mohamed, Hadarbach Sofiane, Hamlili Adel-Amine Tayeb, Zemiri Ahcène et Hamlili Mustapha. La même instance avait prononcé le 29 novembre 2009 une peine de 20 ans de réclusion criminelle par "contumace" à l’encontre de l’accusé en fuite Belbacha Ahmed.

BOUMERDÈS

Un jeune se suicide aux Issers

Un jeune homme, répondant au nom de Z. Nabil, s’est donné la mort par pendaison hier dans la localité des Issers, à 30 km à l’est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources locales. Agée de 31 ans, la victime a été découverte pendue à un arbre au lieu dit Bouchakour, son village natal, ajoutent nos sources.

Sitôt alertés, les éléments de la Protection civile se sont déplacés sur les lieux et ont acheminé le corps de la victime vers la morgue de l’hôpital de Bordj-Menaïel. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances et le mobile du drame.

T. O.

FAISANT FACE À DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

10.000 entreprises demandent un rééchelonnement de leur fiscalité

Plus de 10.000 entreprises en difficulté financière ont déposé, auprès de la DGI, des demandes de rééchelonnement d'une dette fiscale totalisant près de 75 milliards DA, a indiqué, hier, l'administration fiscale.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Au terme de la période d'inscription pour ce dispositif, qui a duré du 1er mars au 30 avril 2012, le nombre des demandes déposées au niveau des services de la DGI (Direction générale des impôts) ont atteint 10.196 demandes pour une dette fiscale à rééchelonner de 74,79 milliards DA, a indiqué à l'APS un responsable de cette direction. Ce montant est composé de 40,27 milliards DA de droits en principal, 12,26 milliards DA de pénalités d'assiette et de 22,25 milliards DA de pénalités de recouvrement, a détaillé la même source. Par ailleurs, 1.213 entreprises ont soldé la totalité de leurs dettes fiscales pour un montant global de plus d'un (1) milliard DA, a-t-on précisé. Les entreprises concernées par le rééchelonnement vont bénéficier d'un moratoire d'une année durant laquelle elles seront exonérées de tout paiement. A compter du 1er avril 2013, et une fois le moratoire clôturé, ces entreprises entameront le remboursement des droits en principal de leurs dettes fis-



Un calendrier de 36 mois est accordé pour payer les arriérés

cales, c'est à dire des dettes dues sans les pénalités d'assiette et de recouvrement y afférentes.

Il appartiendra par la suite au percepteur de wilaya d'élaborer un calendrier étalé sur 36 mois comme délai maximum pour le paiement des arriérés sur la base d'un traitement "au cas par cas" et en fonction des capacités de paiement de chaque entreprise.

Dès qu'elle commence le paiement de sa dette, l'entreprise est systématiquement exemptée de toutes les pénalités de retard de paiement, selon la circulaire d'application relative à ce dispositif décidé par la dernière tripartite. Après la fin de l'échéance du rééchelonnement, les entreprises n'ayant pas honoré le paiement de la totalité de leurs dettes fiscales se trouveront "tenues de payer

les dettes et les pénalités ensemble", selon la DGI. L'ancien dispositif en la matière exigeait le paiement de 20% de la fiscalité impayée à toute entreprise voulant régulariser sa situation fiscale, une condition qui a été supprimée avec le nouveau dispositif. Le rééchelonnement des dettes fiscales des entreprises en difficulté concerne l'ensemble des entreprises de droit algérien suivies au régime réel, y compris le régime simplifié. L'opération exclut les entreprises ayant fait l'objet d'un dépôt de plainte par l'administration fiscale pour manœuvres frauduleuses, ainsi que celles qui figurent sur le fichier national des fraudeurs. Les petits métiers et les artisans sont également exclus du moment qu'ils bénéficient déjà d'autres mesures similaires. Le dispositif ne concerne en aucun cas les dettes relatives aux charges sociales. Quant à la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP), un autre dispositif de rééchelonnement devrait être négocié avec le receveur de wilaya au niveau de laquelle l'entreprise est implantée, avait d'autre part indiqué le Directeur général des impôts,

Abderrahmane Raouia.

La DGI avait mené une campagne de sensibilisation pour inciter les opérateurs économiques à profiter de cette possibilité de rééchelonnement, considérée comme un coup de pouce inédit aux entreprises économiques.

L. B.

AVEC LA REPRISE ÉCONOMIQUE EN EUROPE

L'Algérie peut augmenter ses exportations de gaz

L'Algérie dispose des capacités de production pour augmenter ses exportations de gaz vers l'Europe du Sud avec la reprise économique dans ce continent, qui va soutenir la demande gazière, a estimé lundi Torstein Indrebo, secrétaire général de l'Union internationale du gaz (UIG). "L'Afrique du Nord, particulièrement l'Algérie a les capacités pour augmenter ses exportations de gaz vers l'Europe du Sud avec

la reprise économique qui va doper la demande », a indiqué M. Indrebo, cité par la revue britannique *Petroleum Economist*, qui consacre un numéro spécial à la 25e conférence mondiale du gaz qui se tient du 4 au 8 juin à Kuala Lumpur en Malaisie. Il ajoute dans une contribution à la revue, intitulée *Les défis mondiaux pour le gaz*, que les contraintes, dont fait face cette région pour augmenter la production et développer de nou-

veaux projets gaziers sont liées aux questions économiques et politiques, qui accentuent le risque d'investissement et réduit l'accès au financement. Le secrétaire général cite le cas de la Libye dont les livraisons vers l'Italie, via le gazoduc Green Stream ont été interrompues durant la crise qui a secoué ce pays. L'Algérie exporte vers l'Europe, via trois gazoducs que sont Enrico Mattei ou le GME, reliant l'Algérie à l'Italie via la

Tunisie, Pedro Duran Farell (GME), la reliant à l'Espagne via le Maroc et Medgaz qui fait transiter du gaz directement de Beni Saf vers Almeria, sur la côte espagnole.

Selon les données obtenues par l'APS auprès de la délégation algérienne participant à cette conférence, les exportations algériennes de gaz par gazoducs ont atteint 35,7 milliards de m³, soit 69% de ses exportations gazières globales. En 2011, elle a exporté 27,3 milliards de m³ de gaz sous forme liquéfié, portant ses ventes globales de gaz vers l'étranger à 52 milliards m³.

Environ 90 % de ces ventes de GNL sont destinées à la France, la Turquie, l'Italie et l'Espagne

APS

MISE EN CONFORMITÉ DES REGISTRES DE COMMERCE

Le délai prorogé au 30 juin

Le délai de mise en conformité des registres de commerce des opérateurs économiques exerçant l'importation pour la revente en l'état et le commerce de détail pour les commerçants étrangers (personnes physiques ou morales) a été prorogé de six mois jusqu'au 30 juin, rappelle lundi un communiqué du Centre national du registre de commerce (CNRC). Ainsi, cette mesure qui entre dans le cadre de l'arrêté de décembre dernier modifiant celui de juin fixant la durée de validité de l'extrait du registre de commerce délivré aux assujettis pour l'exercice de certaines activités, prolonge la durée de mise en conformité des registres de commerce de six mois, précise le communiqué.

Cette prorogation a été consacrée à la demande de nombreux opérateurs désirant un délai supplémentaire pour leur permettre de mettre en conformité leurs registres cumulant plusieurs secteurs d'activités non homogènes, avec les dispositions de l'arrêté de juin dernier.

Les opérateurs qui cumulent plusieurs secteurs d'activités peuvent procéder à des adaptations de leurs registres de commerce à travers des immatriculations secondaires,

suivant les formalités simplifiées par le CNRC. Les services de la direction générale du CNRC ainsi que ceux des antennes locales implantées dans les 48 wilayas restent à la disposition des opérateurs économiques pour

davantage d'informations, et précisent que passé ce délai, les extraits de registres du commerce non conformes deviennent sans effet.

R.N.

DATANT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Découverte d'ossements à Tissemsilt

Plusieurs ossements qui remonteraient à la période de la guerre de Libération nationale ont été découverts dernièrement au lieu-dit "Assoulat" dans la commune de Larbâa (Tissemsilt), a-t-on appris du directeur de wilaya des moudjahidine.

Sitôt informée de cette découverte par un citoyen, la direction des moudjahidine a pris un certain nombre de mesures dont le recours à un laboratoire spécialisé pour le prélèvement d'échantillons de ces ossements en vue de déterminer avec précision la période du décès, a indiqué M. Zerouati Abdelkader.

Le nombre d'ossements n'a pas été déterminé, puisque les fouilles se poursuivent, a-t-il ajouté, soulignant que des contacts ont eu lieu avec des moudjahidine qui ont confirmé que le lieu de la découverte a été le théâtre de

plusieurs affrontements entre des éléments de l'Armée de libération nationale (ALN) et les forces coloniales, "ce qui conforte l'hypothèse que ce sont des ossements de chouchada". Un comité composé de représentants de plusieurs instances dont ceux des services de la Gendarmerie nationale, de la daïra de Lazharia, des directions des moudjahidine et des affaires religieuses et wakfs et d'un médecin légiste, a visité l'endroit où ces ossements ont été découverts.

Après l'achèvement des procédures juridiques, le dossier sera transmis à la Direction du patrimoine historique et culturel au ministère des Moudjahidine pour approbation et délivrance d'un permis de réinhumation des ossements de chouchada au carré des martyrs, a ajouté M. Zerouati.

APS

SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Concours en juillet pour le recrutement de 15.000 fonctionnaires

Le ministre de l'Éducation nationale, Boubekeur Benbouzid, a annoncé, lundi à Mascara, le lancement en juillet prochain de concours pour le recrutement de 15.000 fonctionnaires au profit du secteur.

Lors d'une visite à plusieurs lycées de la wilaya, M. Benbouzid a indiqué que l'Etat a octroyé au ministère de l'Éducation nationale toutes les facilités pour recruter les effectifs entre enseignants, fonctionnaires de toutes catégories pour combler le déficit relevé.

Ces 15.000 nouveaux postes budgétaires dont a besoin le secteur s'ajouteront aux 45.000 postes ouverts l'an dernier et qui sont "complètement occupés".

ZONE ARABE DE LIBRE-ÉCHANGE

La liste négative demandée par l'Algérie discutée au Caire

"Les pays membres de la ZALE nous ont demandé de réviser notre liste négative et, surtout, de vérifier si vraiment certains produits contenus dans la liste sont fabriqués en Algérie", a indiqué M. Benbada à des journalistes en marge d'une visite au stand du Koweït, présent à la 45e Foire internationale d'Alger (FIA).

PAR RYAD EL HADI

Une nouvelle rencontre est prévue au cours du mois de juin au Caire pour discuter de la liste négative de produits dont l'Algérie veut limiter l'importation auprès de pays arabes dans le cadre de la Zone arabe de libre échange (ZALE), a indiqué, dimanche, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

Selon le ministre, "l'Algérie tient à sa



liste, qui comprend 1.260 produits totalement fabriqués localement", rappelant qu'il s'agit "d'une protection limitée dans le temps visant à améliorer la compétitivité des entreprises algériennes". M. Benbada a également souligné l'engagement de

l'Algérie par rapport à la ZALE, mais "dans le cadre des fondements essentiels de cette zone, notamment l'élaboration des règles d'origine". Début mars dernier, un responsable au ministère du Commerce avait affirmé que ce département avait déjà entamé une

révision de la liste négative de l'Algérie établie en 2010. L'Algérie a adhéré en janvier 2009 à la ZALE, soit quatre ans après sa création pour préserver ses industries locales de la concurrence de certains produits circulant dans cette zone, qui ne sont pas toujours d'origine arabe. En outre, le ministre a rappelé que le prochain round de négociations liées au processus d'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est prévu en juillet prochain au siège de l'Organisation à Genève (Suisse).

Par ailleurs, M. Benbada s'est "félicité de l'intérêt porté par les opérateurs économiques koweïtiens pour le marché algérien" et a affirmé son souhait de renforcer les liens de coopération économique entre les deux pays à travers les hommes d'affaires, essentiellement la mise en place de projets d'investissements dans le cadre de partenariats industriels et techniques.

Dans cette optique, le représentant d'une firme koweïtienne spécialisée dans la fabrication d'équipements pour l'éclairage public a déclaré à l'APS avoir entamé des contacts dans la perspective de trouver des partenaires algériens en vue de produire localement ces équipements. **R. E.**

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ALGÉRO-FRANÇAIS

"La coopération se porte bien", selon le président de la CCIAF

"Notre objectif est d'être plus efficaces, plus professionnels dans notre capacité d'informer les entreprises françaises et algériennes en vue de les rapprocher davantage, mieux apprécier les potentialités et identifier les opportunités de partenariat", a-t-il affirmé au cours d'une conférence de presse.

Le partenariat économique algéro-français "se porte bien", a estimé, dimanche à Alger, le président de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF), Jean Marie Pinel, réaffirmant la nécessité de poursuivre la dynamique engagée pour la consolidation de ce partenariat entre entreprises des deux pays.

Selon M. Pinel, la CCIAF œuvre pour le développement des relations entre les entreprises algériennes et françaises en facilitant le contact et la connaissance mutuelle des hommes d'affaires et en les informant des conditions économiques, financières,

juridiques, et fiscales dans lesquelles elles peuvent mener leurs activités économiques. Pour cela, la CCIAF dispose, a-t-il ajouté, de cinq pôles d'expertises : économie, veille réglementaire, formation, networking et appui logistique.

Ces pôles ont pour principales missions l'analyse des flux économiques, la connaissance des besoins des entreprises afin d'orienter et conseiller les adhérents de la chambre, apporter un coaching aux nouveaux entrepreneurs, organisation de commissions fiscale, juridique, réglementation, ressources humaines, formations diplômantes et techniques, enseignement du français professionnel des affaires, mise à disposition d'espaces de travail et l'aide aux formalités de visas. "En 2011, 93,49% des demandes de visas sur les 719 adressées par l'intermédiaire de la CCIAF ont été acceptées. En 2012, ce sont 99% des 223 demandes faites au cours du 1er semestre qui ont été accordées", a-t-il

souligné. "L'avenir est dans la coopération internationale. Pour le bien de tout le monde, il faut que l'Europe importe de l'Algérie. La CCIAF a pour objectif de participer au développement des exportations algériennes vers la France", a-t-il encore déclaré.

En tant que premier responsable de la CCIAF et ancien dirigeant dans le secteur de la distribution, M. Pinel a confié avoir pris attache avec des entreprises de la grande distribution pour les informer sur "certains produits algériens de bonne qualité qui pourront être commercialisés en France". Evoquant la volonté des entreprises des deux pays de développer leur coopération et de créer de nouveaux partenariats, le président de la CCIAF a affirmé qu'"il y aurait eu une quinzaine de relations d'affaires qui ont abouti à des partenariats" après la dernière mission en Algérie de l'envoyé spécial du président français et ancien Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin. Interrogé sur son apprécia-

tion du climat des affaires en Algérie, M. Pinel a refusé de commenter le cadre réglementaire algérien et de lâcher par la suite que "la réglementation algérienne est relativement contraignante" et que "le pays n'est pas un exemple de fluidité en matière de procédures administratives". De son côté, le directeur général de la CCIAF, Réda El Baki, a indiqué que la chambre compte 200 adhérents français et 700 adhérents algériens. Selon M. El Baki, la CCIAF est "très présente sur le terrain" pour développer la transmission du savoir-faire professionnel et une action de formation de mise à niveau aux métiers de l'entreprise pour les membres de l'association, agréée le 21 février 2011 après un changement de statut pour se mettre en conformité avec la réglementation algérienne sur les associations. "En moyenne, deux commissions techniques et un séminaire sont organisés par mois", a-t-il conclu. **R. E.**

LA CAP ET LA FNTF DE FRANCE SCELLENT UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

Importantes intentions de coopération dans les travaux publics et l'eau

PAR AMAR AOUIMER

Une rencontre de partenariat multisectorielle entre la Confédération algérienne du patronat (CAP) et la Fédération française des travaux publics (FNTF) a eu lieu, hier à l'hôtel Hilton, en présence des représentants des ministères des Travaux publics, des Ressources en eau, et de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements.

Cette réunion a pour objet, selon le président de la CAP, Boualem M'Rakach, "de nous concerter avec nos partenaires français et entrer dans un cadre de partenariat afin de répondre point par point sur les questions importantes concernant la coopération". Car, a-t-il dit, "l'Algérie a besoin d'avoir des repères pour se développer. Il s'agit de mettre en œuvre un programme de formation et assurer le transfert de technologies et de savoir-faire". La CAP et la FNTF vont engager des actions communes de formation des cadres algériens. En effet, le responsable de la CAP estime que "l'essentiel consiste à négocier sur des bases saines et arrêter de rediscuter ce que nous avons déjà abordé il y a des années de cela". Pour lui, le plus impor-

tant consiste à agir ensemble pour définir la stratégie et l'action dans le secteur et les domaines d'activité économique qui nous concernent où beaucoup reste à faire. "En Méditerranée du sud, l'Algérie occupe une bonne place pour répondre à la demande", a-t-il ajouté, précisant que "nous sommes prêts à engager des actions d'investissement avec nos partenaires français compte tenu des besoins du marché national, sachant que le dispositif mis en place par la CAP est simple alors que les choses doivent être profitables aux deux parties". La CAP estime qu'il n'y a pas de sujets tabous et le débat et les négociations doivent aller dans le sens de l'approfondissement en apportant des solutions aux problèmes posés. Soulignant que "le marché algérien est extrêmement porteur et que les besoins commencent à se faire sentir avec, notamment l'engagement du secteur public et des autorités", M. M'Rakach indique que son organisation patronale est prête à approfondir les actions afin de mener à bien les projets de développement économique sachant qu'il n'a pas de demande financière à formuler. Cependant, le transfert de technologies est indispensable dans l'accord de partenariat entre la CAP et la FNTF française.

"Il faut mettre sur la table l'ensemble des questions en ce sens que des représentants de quatre ministères sont présents à cette rencontre de partenariat. C'est en fait, l'engagement de l'Etat pour décortiquer les préoccupations nous concernant".

Par ailleurs, les responsables de la CAP affirment que "la règle de partenariat entre les opérateurs économiques algériens et leurs partenaires étrangers sur la base du partage de capital 51% et 49 % n'est pas un blocage, car, en Algérie, l'opérateur étranger a beaucoup à gagner en vertu du dispositif législatif et réglementaire algérien qui est attractif".

M. M'Rakach ajoute que "la bureaucratie et le dysfonctionnement ne doivent pas bloquer les projets de partenariat, car nous n'avons pas adapté les mesures nécessaires par rapport au volume des actions engagées par l'Algérie".

Pour sa part, Benito Bruzzo, consultant du groupe Evariste et administrateur honoraire représentant de la FNTF, a déclaré que "la coopération et le partenariat sont à parfaire entre les deux pays, mais nous sommes décidés à travailler en collaboration étroite avec le gouvernement algérien. Il y a eu beaucoup de changements en Algérie et les

entreprises françaises et les opérateurs économiques algériens peuvent consentir d'importants investissements, notamment dans les travaux publics où nous voulons mettre notre transfert technologique à la disposition des sociétés algériennes suivant le principe de partenariat gagnant-gagnant".

M. Bruzzo indique que "les entreprises françaises s'engagent à apporter leur expertise aux entreprises algériennes et nous sommes déterminés à réussir ce partenariat en voulant aplanir les difficultés administratives et en changeant de méthode pour aider les entreprises algériennes à acquérir la technologie par le biais de la formation continue". Le boss de la CAP a rappelé, par ailleurs, que "le programme d'investissements publics retenu pour la période 2010-2014 implique des engagements financiers de l'ordre de 21.214 milliards DA, soit l'équivalent de 286 milliards dollars et concerne deux volets".

Il s'agit, selon lui, du parachèvement des grands projets déjà entamés, notamment dans les secteurs du rail, des routes et de l'eau, pour un montant de 9.700 milliards DA (130 milliards de dollars). **A. A.**

TARF

Lancement de 2.000 logements ruraux

Un quota de 2.000 logements ruraux, puisé d'un programme d'aide à la réalisation de 14.000 habitations rurales pour l'exercice en cours, vient d'être lancé en travaux dans la wilaya d'El Tarf. Ce type de logement, qui enregistre une forte demande dans cette wilaya de l'est du pays, permettra de stabiliser les populations rurales sur leurs terres, notamment celles résidant sur la bande frontalière. Ce quota a déjà été distribué à ses bénéficiaires "malgré des difficultés liées au foncier, rencontrées au début du lancement de cette opération", a indiqué a même source, ajoutant que ce programme contribuera à atténuer la demande sur le logement qui porte sur 20.000 unités des différents segments.

Selon les services de la wilaya, de nombreux ménages ont opté pour cette formule au détriment du logement public locatif (LPL), d'autant que les populations rurales "ne sont pas toujours enclines à résider dans des bâtiments à étages, en milieu urbain". Par ailleurs, un quota de 15.000 logements publics locatifs (LPL), octroyé à la wilaya d'El Tarf, sera lancé après la finalisation des procédures techniques et administratives inhérentes à ce type de projets, selon la même source qui a rappelé que cette wilaya avait bénéficié, au titre du quinquennal 2005-2009, 'un programme de 8.000 logements ruraux, concrétisé dans son ensemble

EL BAYADH

Vaste opération d'entretien des ouvrages d'eau

Une vaste opération d'entretien et de curage des ouvrages d'eau a été réalisée par l'Entreprise l'Algérienne des eaux (ADE) dans le cadre des mesures préventives des maladies à transmission hydriques (MTH) pouvant prévaloir durant la saison estivale, a-t-on appris auprès des responsables de cet organisme. Ayant ciblé 36 réservoirs d'eau et quatre (4) stations de pompage desservant une population de plus de 116.000 habitants des communes d'El Bayadh, avec 23 châteaux d'eau et une station de pompage, et celles de Bougtob, Boualeme, Sidi Amar et El Bayadh, cette opération s'assigne, entre autres objectifs, la protection de la santé du consommateur et la prévention contre les maladies à transmission hydrique (MTH), a précisé le chef de service d'administration et des moyens généraux à l'ADE. Lancée à la mi-mai, cette opération, effectuée avec le concours des différentes unités d'entretien et d'assainissement de l'ADE d'El Bayadh sous la supervision du laboratoire de cet établissement, a permis également la purification par le chlore des installations hydraulique en vue d'un parfait curage, a indiqué le même responsable. L'alimentation en eau potable, qui a connu ces derniers jours une certaine perturbation du fait des travaux d'entretien, permettra un approvisionnement régulier et progressif au niveau des différents quartiers et cités des communes ciblées par ces travaux.

AÏN-TEMOUCHENT

Grosse affluence sur les plages le week-end

Pas moins de 79.450 personnes se sont rendues le week-end aux différentes plages de la wilaya d'Ain Temouchent, selon le dernier bulletin de renseignements quotidien (BRQ) de la Protection civile. Dans son bulletin, dont une copie a été remise dimanche à l'APS, il est mentionné que la journée du 1er juin a enregistré une affluence de 44.600 personnes dans la côte très prisée d'Ain Temouchent, alors que la journée du 2 juin, 34.850 personnes sont parties en mer à la recherche de la fraîcheur après une montée inattendue de la température. Durant ces journées, les services de la Protection civile qui sont déjà sur les lieux, ont enregistré au total 50 interventions dont 38 pour la seule journée du vendredi. Quinze personnes dont sept (7) enfants et deux (2) femmes ont été sauvées d'un danger réel, a-t-on indiqué. La wilaya d'Ain Temouchent qui compte 20 plages autorisées à la baignade inaugurera officiellement la saison estivale 2012 le 7 juin au niveau de la plage de Rachegoune 1 relevant de la commune d'Oulhaça. Les responsables du secteur du tourisme s'attendent à une affluence de près de 9 millions d'estivants tout au long de cette saison.

APS

ORAN, REPRODUCTION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Généralisation de la période biologique

Des professionnels de la mer ont appelé à généraliser la période du repos biologique à d'autres activités de la pêche pour protéger l'environnement marin et assurer la reproduction des ressources halieutiques, lors d'une rencontre organisée lundi à Oran.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le président de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture d'Oran, Mohamed Mendli, a indiqué lors de cette rencontre de sensibilisation sur "L'importance du repos biologique dans la préservation des richesses halieutiques" que la généralisation du repos biologique à d'autres types de pêche, à l'instar des petits métiers permettra une "exploitation rationnelle des ressources halieutiques" rapporte l'APS.

Dans le même contexte, il a appelé les professionnels à "respecter" la période de repos biologique dont dépend la pêche, en application aux lois en vigueur, soulignant que cette mesure a été décidée pour une "pratique consciente et responsable" de la pêche et la "préservation de la profession et de la ressource naturelle".

Le repos biologique (du 1er mai au 31 août prochain) concerne l'arrêt de la pêche par l'utilisation des filets pélagiques superficiels dans la zone de pêche située dans les trois miles marins à partir des lignes de référence. Cette opération concerne 27 pro-



fessionnels dans la wilaya d'Oran, selon le directeur de la pêche et les ressources halieutiques, Mohamed Bengrina.

Il a indiqué que le secteur a enregistré une seule infraction sur le littoral d'Arzew (Oran-Est) depuis le début de la période de repos biologique de cette année, notant que les professionnels de la pêche à Oran font preuve de "beaucoup de conscience" pour la préservation de la ressource halieutique.

Cette rencontre, organisée à l'Institut technologique de pêche et d'aquaculture

(ITPA) d'Oran, a permis aussi aux professionnels de s'imprégner des lois en vigueur dans le domaine de la préservation des ressources halieutiques et l'importance de la période du repos biologique abordée dans des communications par des professeurs de l'institut. Cette rencontre est organisée par la direction de la Pêche et des ressources halieutiques et la Chambre de wilaya de la pêche.

B. M.

MOSTAGANEM, NETTOIEMENT DE LA PLAGE "SABLETTES"

Les enfants à la rescousse



Plusieurs enfants ont participé, samedi dans la wilaya de Mostaganem, à une opération de nettoyage de la plage "Sablettes" dans la commune de Mazaghran. Organisée à l'initiative de la

Radio régionale de Mostaganem en collaboration avec Sonelgaz, les Scouts musulmans algériens et un nombre d'associations, cette opération qui intervient à la veille de l'ouverture de la saison estivale

visé à inculquer aux enfants une culture environnementale et à les inciter à contribuer au maintien de la propreté des plages.

La Protection civile a mobilisé, en prévision de la saison estivale dans la wilaya, environ 400 éléments pour surveiller les plages dont 23 chefs de Centre, 47 agents professionnels, 13 plongeurs, dotés de divers matériels et équipements nécessaires (14 zodiacs et cinq ambulances, entre autres).

Par ailleurs, plus de 800 nouveaux emplois ont été ouverts, entre permanents ou temporaires dans les prestations de services au profit des estivants (services hôteliers et touristiques, notamment) et pour veiller au nettoyage des plages, selon la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya.

Vingt-trois (23) plages sont autorisées à la baignade dans la wilaya de Mostaganem qui dispose d'une bande côtière de 124 km. La région a accueilli, au cours de la saison estivale écoulée, environ 10 millions d'estivants, enregistrant ainsi une "augmentation notable" d'année en année. En 2007, plus de 7,3 millions d'estivants ont été recensés dans cette wilaya côtière, selon la même source.

APS

SOUK-AHRAS, LES TRAVAUX FINIS À 95%

De nouvelles infrastructures pour l'artisanat

Le secteur de l'artisanat sera doté, "avant fin juin prochain" dans la wilaya de Souk-Ahras, de nouvelles infrastructures appelées à promouvoir et à dynamiser les métiers de l'artisanat traditionnel,

PAR MEHDI BOUZIANE

Il s'agit, notamment, d'une maison de l'artisanat, en réalisation à la cité du 26-Avril, à Souk-Ahras, et dont les travaux de réalisation ont atteint les 95%, a précisé le directeur de la CAM, Riad Bouzorna.

Cette infrastructure de trois étages dispose de 19 ateliers, d'une salle de conférences, de 4 classes pour la formation de jeunes porteurs de projets, d'un cybercafé et d'une salle d'exposition du produit artisanal local et national, selon le même responsable.

"La maison de l'artisanat de Souk-Ahras permettra surtout de promouvoir et de développer certaines activités menacées de disparition, à l'image de la dinanderie et le travail du cuir", a souligné M. Bouzorna, ajoutant que cette structure offrira également aux artisans de cette région un espace approprié pour l'exposition et la commercialisation de leurs produits. Le secteur de l'artisanat sera également renforcé dans cette wilaya par la réception d'un Centre de facilitation des petites et moyennes entreprises (PME).

Cette infrastructure en réalisation à proximité de l'université de Souk-Ahras aura pour mission principale d'orienter, d'accompagner et de mettre à la disposi-



tion des jeunes porteurs de projets toutes les facilités par le biais des organismes pourvoyeurs de crédits, a affirmé le même responsable.

D'autres structures, en l'occurrence une maison de l'artisanat dans la ville de Sedrata et deux centres de valorisation des compétences dans les communes de M'daourouche et de Taoura, avancent à un rythme jugé "appréciable" et devraient être

réceptionnées "très prochainement",

M. Bouzorna a signalé, par ailleurs, que 270 attestations de qualification ont été délivrées entre les mois de janvier et d'avril 2012 par la CAM de Souk-Ahras à de jeunes porteurs de projets, dont 15 détenus des établissements pénitentiaires des communes de Souk-Ahras et de Sedrata.

M. B.

MASCARA, UTILISATION DE L'EAU ÉPURÉE

Campagne de sensibilisation pour les agriculteurs



Une campagne de sensibilisation est menée à Mascara par la direction locale des ressources en eau pour

inciter les agriculteurs à utiliser les eaux épurées dans l'irrigation de leurs terres.

"La moitié de la quantité d'eau épurée

au niveau des stations de traitement des eaux usées de la wilaya, estimée à 35.000 mètres cubes, n'est pas exploitée par les agriculteurs activant à proximité de ces Step, car n'étant pas organisés en syndicat tel que recommandé par la direction de l'hydraulique et l'Office national d'assainissement (ONA)".

Par ailleurs, la direction de l'hydraulique a mis en place sept bassins d'irrigation, signalant, toutefois, que les agriculteurs n'étaient pas très motivés quant à cette démarche.

Les domaines d'exploitation de ces eaux dans l'irrigation de cultures de fruits et légumes ont été élargis par un nouveau décret publié au mois de janvier dernier.

Les responsables de la Conservation des forêts ont présenté, lors de cette rencontre organisée par la Direction de l'environnement, une communication sur la réserve naturelle d'El-Mactaa.

En marge de la journée d'étude, une visite de sensibilisation a été organisée au profit des élèves des écoles primaires au barrage de Bouhanifia, ainsi qu'un concours de pêche en eau douce.

APS

A QUELQUES JOURS DE L'ÉTÉ

Préparatifs de la saison estivale à Tipasa...

Une enveloppe de 120 millions de dinars est consacrée cette année à la préparation de la saison estivale à Tipasa, a indiqué le chef de l'exécutif local, M. Mostefa Layadi. Intervenant lors d'un Conseil de wilaya, le wali a souligné "l'importance" de cette enveloppe financière dans la bonne préparation de la saison estivale qui tombe, cette année, en plein Ramadhan. Les Assemblées populaires communales (APC) ont été instruites, à cet égard, pour achever les préparatifs "avant la fin de la semaine" afin d'engager les concessions des plages et recevoir au plus tôt les premiers estivants. Le wali a donné, par ailleurs, des instructions fermes sur le respect des cahiers des charges par les bénéficiaires des concessions de plage et des camps de vacances (au nombre de 15 dans la wilaya) qui doivent veiller, notamment, au respect de l'hygiène sur les sites, durant et après leur séjour dans la wilaya. Un total de 43 plages sont ouvertes à la baignade dans la wilaya de Tipasa pour cette saison estivale qui a été ouverte officiellement le 1er juin par le lancement du "Plan Bleu" au niveau du port de la ville.

...et à El-Kala

L'Assemblée populaire communale (APC) d'El-Kala (El-Tarf) s'active, selon son président, M. Adjemi Sifi, à la préparation de la saison touristique 2012 afin d'offrir aux estivants des conditions de séjour agréables et riches en activités. Cet élu a indiqué à l'APS que la commune a tenu une série de réunions portant, essentiellement, sur la mise au point d'un programme d'activités culturelles, d'animation et de loisirs pour permettre aux vacanciers et estivants des quatre coins du pays de passer d'agréables moments. Des soirées artistiques, animées par des chanteurs de renommée et des troupes locales, en plus des semaines culturelles, des jeux de mer et de nombreux concours sont au menu de l'été prochain, a ajouté le P/APC. Les élus locaux ainsi que des associations versées dans l'animation culturelle et les loisirs s'attendent à concocter un programme adapté à cette saison qui coïncidera, cette année encore, avec le mois sacré de Ramadhan, a indiqué le même élu. M. Adjemi a, par ailleurs, évoqué les dispositions prises dans le cadre d'un meilleur entretien des plages ouvertes à la baignade ainsi que celles liées à la délimitation des espaces réservés au stationnement des véhicules, accessibles à tout moment au public, et aux parkings gardés. Cinq projets Blanche Algérie, destinés au nettoyage des plages et des quartiers à forte densité de population ont été, d'autre part, affectés à la commune d'El-Kala, en prévision de cette saison, a affirmé cet édile.

TEBESSA

Lancement de la campagne moisson-battage

La campagne moissons-battages 2011-2012 a été officiellement lancée, jeudi, dans la zone sud de la wilaya de Tébessa. Une récolte de 160.000 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, est attendue au terme de cette campagne qui sera menée sur une superficie emblavée et irriguée, selon le système "pivot" de 4.000 hectares, dans cette région englobant les localités de Negrine et de Ferkane. La production connaîtra, cette saison, une hausse de 10.000 quintaux par rapport à la récolte de la saison dernière, "grâce, notamment, à l'ensemencement d'une extension de 350 hectares", a indiqué le directeur des services agricoles (DSA).

Dans le reste de la wilaya, la campagne moissons-battages débutera au cours de ce mois avec un rendement moyen prévisionnel d'environ 25 quintaux à l'hectare, sur une superficie ciblée de 206.000 hectares. La surface totale ensemencée cette saison pour les cultures d'hiver est de 210.000 hectares, dont 200.000 ha pour le blé dur et l'orge, 9.500 ha pour le blé tendre et 500 ha pour l'avoine. La récolte de l'année dernière avait été de l'ordre de 1,4 million de quintaux de céréales, toutes variétés confondues, a encore indiqué le même responsable, sans donner de chiffres quant aux prévisions globales de la campagne 2011-2012.

APS

VIENNE

Début de la réunion du conseil des gouverneurs de l'AIEA

La réunion du conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) s'est ouverte lundi à Vienne, au cours de laquelle les 35 pays membres devront débattre notamment du programme nucléaire de l'Iran.

Cette réunion doit durer jusqu'à vendredi, a-t-on précisé. Dans son dernier rapport, le directeur général de l'AIEA, Yukiya Amano, avait pressé l'Iran de conclure rapidement un accord avec l'agence onusienne afin de permettre à ses inspecteurs d'accéder aux sites, documents et personnes susceptibles de l'aider à "clarifier la nature du programme nucléaire de Téhéran", alors que l'Iran ne cesse de réaffirmer le caractère pacifique de ses activités nucléaires.

L'AIEA veut en priorité accéder au site militaire de Parchin, près de Téhéran, où elle soupçonne l'Iran d'avoir procédé à des tests d'explosion conventionnelle pouvant être applicables au nucléaire.

Lors d'une réunion à Bagdad, les 23 et 24 mai, entre l'Iran et le Groupe 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, Grande-Bretagne, France et Allemagne), les parties s'étaient séparées sur un constat de divergences, notamment concernant l'activité d'enrichissement d'uranium à 20% de l'Iran. Mais Téhéran souligne que l'enrichissement d'uranium à usage civil est un "droit" dans le cadre des activités autorisées par le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et qu'il n'entend pas y renoncer.

TURQUIE

Rapt d'un touriste britannique

Un touriste britannique a été kidnappé par des rebelles kurdes dans le sud-est de la Turquie, a annoncé dimanche le bureau du gouverneur de Diyarbakir.

Un groupe de rebelles kurdes a arrêté un autocar samedi à 15h30 GMT sur la route menant de Diyarbakir à Bingol et a vérifié les identités des passagers, a indiqué le bureau du gouverneur.

Les rebelles ont ensuite emmené le touriste britannique, âgé de 35 ans, et l'ont conduit dans une zone rurale de la province de Diyarbakir, selon la même source.

Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, illégal), considéré comme une organisation terroriste par la Turquie et de nombreux autres pays, a pris les armes en 1984, dans un premier temps pour l'indépendance du Sud-Est anatolien puis pour l'autonomie de cette région, déclenchant un conflit qui a fait plus de 45.000 morts.

BIRMANIE

Neuf morts dans une attaque

Des violences tribales ont fait dimanche neuf morts dans l'Ouest de la Birmanie, a indiqué un responsable. "Nous avons entendu que neuf personnes avaient été tuées par des habitants d'ethnie rakhine de la ville de Taunggote ce soir. Nous ne connaissons pas les détails pour l'instant", a-t-il déclaré à la presse.

Un habitant de la ville a assuré que la foule avait attaqué un bus où se seraient trouvés les auteurs du crime, après avoir demandé aux Rakhines, majoritairement bouddhistes, "de sortir".

En 2001, après des émeutes inter-religieuses, les autorités avaient imposé un couvre-feu à Sittwe, capitale de l'Etat Rakhine qui borde le Bangladesh.

APS

EGYPTE, APRÈS LA CONDAMNATION DE MOUBARAK

La tension monte

Les partisans de la démocratie en Egypte, qui avaient souhaité la peine de mort pour Hosni Moubarak, ont lancé dimanche un appel à un nouveau soulèvement, au lendemain de la condamnation à la réclusion à perpétuité de l'ancien président égyptien pour son rôle dans la répression des manifestants de la "révolution du Nil" début 2011.

Les manifestants, qui ont envahi les rues du Caire et d'Alexandrie dès le prononcé du verdict samedi, protestent également contre l'acquittement de six hauts responsables de la sécurité, même si l'ancien ministre de l'Intérieur Habib al Adli a, lui, été condamné à la perpétuité.

Les manifestations de rue se sont poursuivies dans la nuit de samedi à dimanche par des rassemblements sur la place Tahrir du Caire, lieu emblématique du soulèvement qui a conduit à l'éviction de Moubarak le 11 février 2011.

La tension était déjà palpable en Egypte avec l'arrivée au second tour de l'élection présidentielle, prévu les 16 et 17 juin, du dernier Premier ministre d'Hosni Moubarak, Ahmed Chafik, qui sera opposé au candidat des Frères musulmans tenants du conservatisme islamique, Mohamed Morsi.

Beaucoup ont vu dans le verdict de samedi la preuve que le clan Moubarak est



encore aux commandes à 15 jours de la présidentielle, considérée pourtant comme la dernière étape de la transition vers la démocratie.

Nombre de jeunes opposants au régime de Moubarak, aussi bien de gauche que libéraux, ont été démoralisés de voir que leurs candidats avaient été éliminés au premier tour de la présidentielle le mois dernier.

De nombreux Egyptiens estiment que l'armée, dirigée par un ministre de Moubarak, conservera une grande influence après la prise de fonction du nouveau président. Le succès électoral d'Achmed Chafik, ancien commandant de l'armée de l'air, a accru ce soupçon. L'Egypte est gouvernée par des militaires depuis 1952.

Réunion à huis-clos

Dimanche matin, quelques centaines de manifestants étaient rassemblés place Tahrir. Ils disent vouloir rester jusqu'à ce que justice soit faite à leurs yeux pour ceux tués dans le soulèvement de 2011.

Plusieurs dizaines de jeunes Egyptiens ont pris d'assaut le quartier général de campagne d'Achmed Chafik à Fayoum, au sud du Caire, samedi soir. Son QG de campagne avait déjà été attaqué ces derniers jours. Un membre de l'équipe de campagne de Chafik a dit ne pas être au courant de cette attaque.

"Nous voulons appeler à des défilés lundi et mercredi et à une marche d'un million de personnes vendredi", a-t-il ajouté

R. I.

SOMMET UE-RUSSIE

La Syrie au centre des débats

Les dirigeants européens vont tenter de convaincre Vladimir Poutine d'infléchir son soutien à Bachar al-Assad, alors que de violents combats se poursuivent dans le pays. Les dirigeants de l'Union européenne et le président russe, Vladimir Poutine, entament hier lundi ce sommet à Saint-Petersbourg, au menu duquel devrait notamment être abordée la question syrienne. Outre la coopération énergétique, le président de l'UE, Herman Van Rompuy, et celui de la Commission européenne, José Manuel Barroso, comptent tenter à leur tour de convaincre Vladimir Poutine



d'infléchir son soutien au président syrien Bachar al-Assad, et évoquer l'Iran. Le président russe est resté ferme sur ses positions lors de déplacements à Berlin et Paris vendredi, écar-

tant de nouveau toute sanction de l'ONU contre le régime de Bachar al-Assad de même que le départ du dirigeant syrien. Poutine, Barroso et Van Rompuy se sont retrouvés dès dimanche soir à Saint-Petersbourg pour de premiers entretiens lors d'un dîner informel. Hier matin de violents combats ont à nouveau éclaté à l'aube entre troupes du régime et rebelles dans la province syrienne d'Idlib, selon une ONG. Les affrontements ont eu lieu dans le district de Jabal al-Zawiya, au nord-ouest du pays, un bastion de la rébellion touché par des combats particulièrement violents. Des tanks, des lance-roquettes et des canons ont aussi bombardé plusieurs localités d'Idlib dans la nuit, a indiqué de son côté le Conseil national syrien (CNS), principale coalition de l'opposition rapporte Reuters.

Bachar al-Assad, qui ne reconnaît pas l'ampleur de la contestation, a prévenu dimanche dernier dans un discours devant le Parlement qu'"il n'y aurait pas de compromis dans la lutte contre le terrorisme" et que la sécurité de la nation était une ligne rouge".

R. I.

NIGÉRIA, UNE ÉGLISE À NOUVEAU CIBLÉE

15 morts dans un attentat-suicide

Au moins quinze personnes, dont le kamikaze, ont été tuées et quarante blessées dimanche dans un attentat-suicide visant une église d'une ville du nord-est du Nigeria, selon un nouveau bilan des services de secours régionaux. Un précédent bilan faisait état de neuf morts, dont le kamikaze, et de trente-cinq blessés. "Suite à l'explosion de la bombe (dans la ville de Bauchi), l'équipe des opérations d'urgence s'est rendue sur place pour les secours. Elle a évacué les victimes : quarante personnes ont été blessées et quinze sont mortes", a indi-

qué dans un communiqué l'agence de secours de l'Etat de Bauchi. Les blessés ont été admis dans un hôpital local et la police a bouclé la zone où a été commis l'attentat, selon le communiqué. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais le groupe islamiste Boko Haram, responsable de nombreuses attaques qui ont fait plus de mille morts depuis juillet 2009, a dans le passé ciblé des chrétiens et des églises dans le nord du pays, particulièrement les jours de célébrations religieuses.

R. I.



Début de phase d'acquittement des vignettes

Page 13

Page animée par Hamid ABBASSEN
E-mail : hamid.abbassen@auto-utilitaire.com



L'actualité des véhicules utilitaires en Algérie

MIDI LIBRE N° 1590 - Mardi 5 juin 2012

TOYOTA ALGÉRIE



Page 12

PATRICK COUTELLIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SAIDA CITROËN À AUTO-UTILITAIRE.COM:



«Le renouvellement de la gamme Citroën booste nos ventes»

La marque Citroën a dépassé le cap des 1.000 ventes en un mois pour la première fois en Algérie. Cette performance est un signe de bonne santé de la marque qui reste très ambitieuse cette année. Le directeur général de Saida Citroën, Patrick Coutellier, a bien voulu passer en revue la situation et les raisons de son succès.

Page 13

RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT



La profession de transporteur taxi recadrée par un décret exécutif

Page 12

TOYOTA ALGÉRIE

Signature d'une convention avec les centres de formation professionnelle

Toyota Algérie, filiale du groupe saoudien Abdelatif Jameel et représentant des marques Toyota, Daihatsu et Hino annonce la signature d'une convention avec les centres de formation professionnelle et d'apprentissage pour appuyer les futurs techniciens en renforçant leurs compétences, particulièrement dans le domaine automobile, ceci en introduisant le programme Toyota au sein des différents instituts nationaux.

Le centre de formation de Toyota Algérie situé dans la zone industrielle de Reghaïa a accueilli récemment la cérémonie de signature de la convention en présence de Nouredine Hassaim, directeur général de Toyota Algérie, de Chakor Djelthia et Messad Mohamed, respectivement directeur du CFPA d'Oran et directeur de l'INSFP d'Alger.

Toyota Algérie est l'un des premiers opérateurs à avoir initié ce type de projets, le concessionnaire totalise déjà près de dix ans dans le domaine en soutenant quatre instituts T-TEP appartenant au ministère de la formation professionnelle, sous un programme lancé en 2002 après la signature d'une convention de partenariat avec ITEEM Baulieu à El-Harrach. C'est donc une suite logique de signer cette nouvelle convention après le succès de l'initiative et les résultats positifs obtenus. Le « Technical Education Program » a pour objectif, selon le formateur en chef du centre, d'adapter la formation aux besoins de l'économie nationale, généraliser le programme de formation sur le territoire national, insérer les stagiaires des instituts conventionnés dans le secteur économique et contribuer au développement des compétences techni-



ques des formateurs de la formation professionnelle.

Le conférencier a indiqué que les principales activités de ce programme sont : la formation des formateurs des centres d'apprentissage, le suivi des stagiaires durant les sessions pratiques au niveau de Toyota Algérie, supports des stagiaires dans la préparation du mémoire de fin d'études (théorie et pra-

tique) et l'insertion des stagiaires dans le milieu professionnel. « *Le marché automobile en Algérie progresse d'année en année, les clients sont de plus en plus exigeants, notamment sur la partie service après-vente. On doit être à l'écoute de ses derniers en offrant une prestation de qualité, les véhicules sont de plus en plus technologiques ce qui demande des compétences élevées, d'où*

la nécessité d'accompagner les techniciens en les formants au marché de travail avec des cycles de formations de qualité en s'appuyant sur des formateurs initiés dans les différents centres de par le monde de Toyota Motors Corporation ainsi que de l'académie de formation de Toyota en Algérie », avait indiqué M. Hassaim.

Il ajoutera, « *Nous avons investi beaucoup sur la formation dans la partie mécanique, et aujourd'hui nous serons les premiers à former dans le domaine des nouvelles technologies dites "vertes", d'ailleurs la gamme Toyota en Algérie accueillera prochainement un véhicule hybride* », a-t-il indiqué. Le boss de la marque japonaise en Algérie et en réaction à une question d'auto-utilitaire.com relative au phénomène de l'instabilité du personnel au sein des différents concessionnaires automobile après leur formation, M. Hassaim a estimé qu'un manque de technicité existe aujourd'hui, un déséquilibre causé essentiellement par l'évolution rapide du marché de l'automobile c'est un désavantage qui sera comblé d'ici trois à cinq ans selon le conférencier par le biais de la généralisation de la formation qui contribuera à une certaine stabilité des techniciens dans leur postes de travail. Le DG de Toyota Algérie a indiqué par ailleurs que 90% de ses techniciens sont déjà certifiés sur les formations de Toyota et que pas moins de 52 recrutements sont réalisés à partir des différents centres de formation.

De leur côté, les représentants des centres de formation professionnelle ont indiqué que ce genre de partenariat est essentiel pour la professionnalisation et l'enrichissement du secteur de la formation en général pour les enseignants et les étudiants. Une complémentarité nécessaire du fait que les jeunes disposeront à terme d'un métier en bénéficiant d'une formation de qualité que ce soit sur la partie théorique ou pratique du moment où les concessionnaires et les formateurs utilisent des outils technologiques avec des interventions sur des véhicules ou sur des simulateurs dédiés à ce genre d'initiation.

Toyota Algérie totalise aujourd'hui plusieurs conventions avec différents instituts : ITEEM Baulieu El-Harrach, CFPA Khalil-Abdelkader Ouargla, CFPA Annaba Belaid-Belkacem, INSFP Didouche-Mourad Senia Oran. Il est indiqué que ces instituts ont bénéficié d'un support très important en termes de matériel didactique selon les dernières technologies du constructeur japonais et un apport positif dans le développement de sa ressource humaine.

AVIS AUX AUTOMOBILISTES ALGÉRIENS Début de la phase d'acquittement des vignettes

La période légale d'acquittement obligatoire de la vignette automobile 2012 est entrée en vigueur le 3 juin dernier et durera jusqu'au 2 juillet, selon une décision du ministère des Finances.

Cette décision signée par le ministre des Finances, Karim Djoudi, le 1er mars dernier, précise que l'acquittement obligatoire de la vignette automobile, instaurée par la loi de finances de 1998, se fera entre le 3 juin et le 2 juillet prochains. Selon les modalités d'acquittement annuel, le prix de la vignette, disponible auprès des receveurs des impôts et des bureaux d'Algérie Poste, variera pour les véhicules de tourisme de moins de 3 ans d'âge, entre 1.500 et 8.000 DA en fonction de la puissance de la motorisation.

Pour les véhicules ayant entre 3 et 6 ans d'âge, le montant de cette vignette est compris respectivement entre 1.000 et 4.000 DA. Quant au tarif annoncé entre 700 et 3.000 DA, il concerne les véhicules ayant un âge entre 6 à 10 ans et entre 300 et 2.000 DA pour les véhicules de plus de 10 ans.

Concernant les véhicules utilitaires, la vignette varie entre 5.000 et 15.000 DA pour ceux de moins de 5 ans d'âge, et entre 2.000 et 7.000 DA pour ceux de 5 ans d'âge et plus. Les véhicules de transport en commun des voyageurs sont soumis à une vignette dont le prix se situe entre 4.000 et 15.000 DA pour ceux de moins de 5 ans d'âge, et entre 2.000 et 7.000 DA pour ceux de 5 ans et plus.

Par ailleurs, il est indiqué que les véhicules dont l'année de mise en circulation est inconnue (immatriculés 122), ils sont soumis à une vignette de 300 DA pour les véhicules de tourisme et de 2.000 DA pour les utilitaires. Les véhicules non concernés par cette vignette sont les engins des travaux publics, les remorques, les tracteurs et engins agricoles et les véhicules de moins de 4 roues (motocyclettes, vélomoteurs...).

Les véhicules à immatriculation spéciale appartenant à l'État et aux collectivités locales, ceux dont les propriétaires bénéficient de privilèges diplomatiques ou consulaires, et les ambulances sont exemptés de la vignette en vertu de la loi en vigueur au même titre que les véhicules équipés de matériels sanitaires, de matériel de lutte anti-incendie et ceux destinés aux handicapés.

Il est à rappeler que dans une approche de protection de l'environnement, la loi de finances de 2011 avait introduit une exonération de la vignette automobile des véhicules équipés en GPL/C et ce, à compter du 1er janvier 2011. La mention de la carburation GPL doit être précisée dans le document du contrôle technique des véhicules pour permettre aux conducteurs de justifier l'absence de vignette en cas de contrôle routier.

Par ailleurs, l'automobiliste doit s'assurer du tarif légal de la vignette avant son acquisition, autrement, sa non-conformité entraîne le retrait de la carte d'immatriculation qui ne sera restituée qu'après présentation d'une vignette conforme majorée de 100%. Il est précisé aussi que la carte provisoire de circulation (carte jaune) tient lieu de carte d'immatriculation et par conséquent la vignette devient exigible dans un délai d'un mois à compter de la mise en circulation du véhicule sur le territoire national.

L'automobiliste devra également apposer cette vignette sur le pare-brise, sinon il s'exposera à une amende fiscale égale à 50% du montant de la vignette. Le montant des recettes obtenues à partir de l'acquittement de cette vignette s'était établi à 7,2 milliards DA en 2009, dont 20% reversés au Trésor et 80% au Fonds commun des collectivités locales (FCL), rappelle-t-on.

PATRICK COUTELLIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SAIDA CITROËN À AUTO-UTILITAIRE.COM :

«Le renouvellement de la gamme a boosté nos ventes»

La marque Citroën a dépassé le cap des 1.000 ventes en un mois pour la première fois en Algérie. Cette performance est un signe de bonne santé de la marque qui reste très ambitieuse cette année. Le directeur général de Saida Citroën Patrick Coutellier a bien voulu passer en revue la situation et les raisons de son succès.

Saida Citroën continue sa progression, le cap des 1.000 unités vendues en un mois est franchi, une première pour la marque en Algérie. Quel est votre sentiment ?

Patrick Coutellier :

Plusieurs facteurs sont à prendre en compte sur cette progression. Le premier est la remise aux normes de l'ensemble du réseau initié depuis 3 ans qui maintenant porte ses fruits. Un réseau à la nouvelle image de marque qui applique les standards vente et après-vente. Le second est dû au renouvellement de la gamme, nouvelle C3, nouvelle C4, nouvelle C5, le lancement de la gamme DS, une gamme dont les lignes dynamiques et le design rencontrent un grand succès. Nous avons franchi une étape, mais le chemin est encore long et nous continuons à travailler d'arrache-pied pour satisfaire au mieux les attentes de nos clients.

La marque aux chevrons a toujours été boostée par les performances du Berlingo, mais aujourd'hui la nouvelle C3 progresse, le succès de la C4 est là, le bon démarrage de la DS4 en plus de l'engouement sur la gamme utilitaire, comment expliquez-vous cette performance ?

Comme énoncé plus haut, toute la gamme progresse, le renouveau de la marque en termes de design et la qualité des produits expliquent en



partie cet engouement. Mais cette croissance est due également au fait que la marque aujourd'hui est plus visible sur le marché grâce à une meilleure représentativité du réseau de distribution et par une communication plus régulière. Les consommateurs découvrent des produits auxquels ils ne pensaient pas forcément auparavant et la demande envers la marque s'élargit naturellement, l'offre Citroën devient une vraie alternative sur le marché sur l'ensemble des segments, alternative compétitive face notamment aux leaders du marché.

Saïda à initié un vaste programme de remise à niveau du réseau d'agents de la marque Citroën en Algérie et continue à accueillir de nouveaux représentants. Quelle est votre politique sur ce point et pouvez-vous nous dresser un bilan aujourd'hui ?

Nous avons effectivement mis en place une remise aux standards de tout notre réseau de distribution avec la mise aux normes et la mise en application de la nouvelle image de la marque Citroën dans tous nos

points de vente. Aujourd'hui, l'Algérie est un des 1^{er} pays au monde à avoir 100% de son réseau à la nouvelle image et nous sommes très fiers de cela. Cette mise aux standards permet d'apporter un service vente et après-vente de qualité et d'accueillir les clients dans un environnement moderne. Nous avons aujourd'hui 30 points de vente ce qui nous permet d'apporter un meilleur service et une offre de façon plus large qu'auparavant et nous allons continuer, notamment en augmentant notre présence dans les wilayas où nous ne sommes pas suffisamment présents.

Pouvez-vous nous donner un aperçu sur les futurs lancements de la marque ?

La marque Citroën à un plan ambitieux de lancement de ces produits, l'offre va continuer à s'étoffer sur les prochains mois, nous venons d'une part de lancer la DS5 au Salon automobile d'Alger, sa commercialisation interviendra dans les prochaines semaines, le C4 Aircross arrivera également au dernier trimestre de cette année, et nous aurons un lancement majeur et très important pour nous dans les prochains mois, mais je ne peux à ce stade vous en dire plus, si ce n'est que ce nouveau produit qui va arriver va nous permettre clairement de continuer à faire de Citroën une marque incontournable sur notre marché.

Propos recueillis par Hamid Abbasen



leurs bagages contre rémunération. Ce transport est effectué par trois types de taxis (individuel, collectif urbain ou encore collectifs non urbains).

Il est précisé que les taxis individuels sont "des services effectués à la demande sans limitation de parcours dans un véhicule de quatre (4) places assises, non comprise celle du conduc-

teur". Les taxis collectifs urbains effectuent un itinéraire fixe alors que les taxis collectifs non urbains effectuent des itinéraires intercommunaux et inter wilayas en location divisée par un véhicule de 8 places assises. Ce service est réservé aux personnes physiques et aux sociétés de taxi fondées par des personnes physiques, les deux de nationalité



45^E FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER 2012

La SNVI expose le nouveau camion K66 Châssis Cabine

La Société nationale des véhicules industriels (SNVI) qui expose à la Foire Internationale d'Alger 2012 annonce l'arrivée du K66 sous sa nouvelle mouture, un camion qui bénéficie d'une cabine complètement redessinée mais surtout basculante, une première sur ce type de camion chez la SNVI.

Le K66 qui a été lancé en 1978 arrive chez la Société nationale des véhicules industriels sous sa nouvelle robe. Il bénéficie d'une cabine complètement relookée, une face avant redessinée avec une nouvelle architecture qui adopte de nouvelles optiques et une nouvelle calandre.

A l'intérieur de la cabine, nous apercevons clairement une nouvelle planche de bord, un volant plus stylé, des sièges mieux cousus et pour une conduite plus confortable, on annonce l'adoption de la direction assistée.

D'une capacité de charge de 3 tonnes et de 6,6 tonnes de PTC (Poids total en char-



ge), le K66 est équipé d'un bloc moteur d'une puissance de 73 chevaux couplé à une boîte de vitesse à cinq rapports.

La SNVI qui vient d'ouvrir le carnet de

commande annonce que le modèle exposé au stand de la marque au salon, en l'occurrence le K66 Châssis Cabine est proposé au prix de 3 millions de dinars TTC.

L'entreprise atteste par ailleurs que l'offre sera élargie très bientôt avec l'arrivée des versions benne, plateau, citernes à eau et gasoil, nacelle...

Altruck Company (Volvo Trucks) expose ses solutions de transport

Le distributeur algérien de Volvo Trucks, Altruck Company, signe une participation remarquée à la 45e Foire internationale d'Alger.

Programmée du 30 mai au 5 juin 2012 au Palais des Exposition - Pins Maritimes à Alger, la FIA 2012 est le point de chute des professionnels de tous bords et c'est pour cette raison qu'Altruck Company participe massivement avec une panoplie variée de véhicules industriels.

Les professionnels (entrepreneurs, distributeurs, loueurs...) de divers secteurs pourront découvrir des techniques et des solutions de transport adaptées à leurs besoins. Altruck Company accueillera les visiteurs au niveau de la Place de la Cascade sur une surface d'exposition de plus de 900 m².

Au total 8 modèles de la gamme Volvo Trucks sont exposés sur le stand. Pour certains d'entre eux, il s'agit de versions châssis-cabine destinés à être carrossés.



Les visiteurs pourront ainsi découvrir les modèles suivants :



Volvo FH 440.19T 4x2
Volvo FH 440.35T 6x4
Volvo FMX 400.19T 4x2
Volvo FMX 440.33T 6x4
Volvo FMX 440.40T 8x4 équipé
Benne Entrepreneur Semi-
Ronde 21m3
Volvo FE 240.19T 4x2
Volvo FL 240.17T 4x2
Volvo FL 240.17T 4x2 équipé d'une
Grue Fasi F175

50^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

Le Maghreb des films fête l'événement

Le thème marquant de l'année 2012 est la commémoration du 50^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

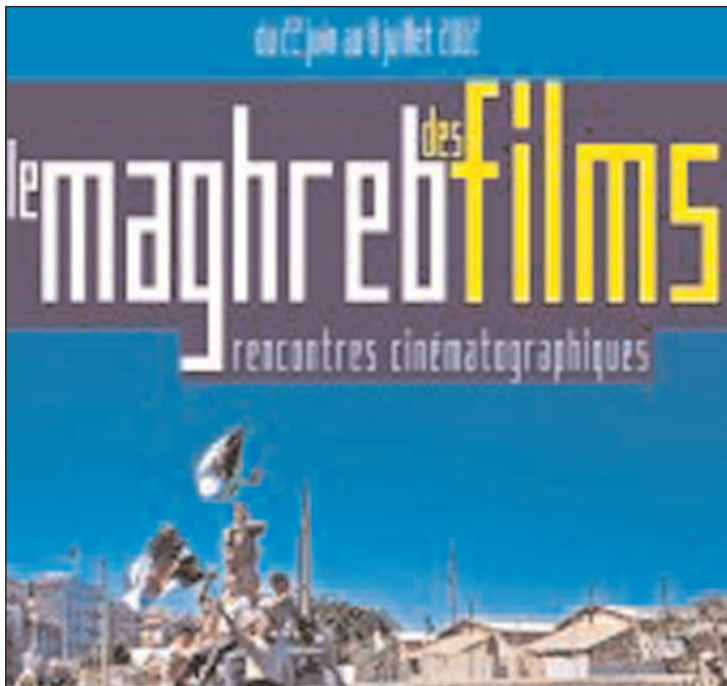
Après la première séquence consacrée à un hommage à René Vautier qui s'est achevée à la mi-avril, le Maghreb des films consacre la deuxième séquence des projections cinématographiques intitulée «La naissance d'une nation», qui se déroulera du 22 au 25 juin à l'Institut du Monde arabe, le 26 juin à La Clef et du 29 juin au 8 juillet aux 3 Luxembourg à la célébration du 50^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Cette 2^e séquence programmera une quarantaine de films répartis en six thèmes.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Parmi les six thèmes choisis, il y aura, notamment : un hommage à Mohamed Zinet, la période coloniale et mouvement national algérien, les prémices de la guerre et la Guerre d'Algérie, la résistance en France à la Guerre d'Algérie, la Guerre d'Algérie en France, les pieds-noirs et la Guerre d'Algérie et les premières années de l'Indépendance.

En novembre, la troisième séquence sera sous la forme maintenant habituelle des éditions du Maghreb des films : inédits maghrébins, documentaires, films TV, Web, etc. avec une partie importante du programme portant sur les années d'indépendance de l'Algérie et un hommage à un grand cinéaste algérien.

C'est avec les propos de Mouloud Feraoun que l'éditorial de cette 2^e séquence donne les couleurs de ce programme : «Vous vous dites que l'avenir sera meilleur pour tous, que l'indépendance ou tout au moins l'égalité assurera à vos enfants une existence digne et heureuse mais vous ne pouvez rien garantir à vos enfants en dehors de la minute présente (...). Alors il vous arrive de vous interroger sur la valeur des mots dont vous ne comprenez plus le sens. Qu'est-ce que la liberté ou la dignité ou l'indépendance ? Où est la vérité, où est le mensonge, où est le remède ? Plus souvent il vous arrive



d'être las, de ne plus pouvoir songer à rien, de ne plus sentir le poids qui vous écrase ou de vous dire simplement : -bah ! Tout ceci finira !», le Journal «2 novembre 1956».

Le Maghreb des Films souhaite revenir sur l'histoire croisée de la France et de l'Algérie sur la longue durée.

Au cours d'une quarantaine de séances, réparties entre l'Institut du Monde arabe, La Clef et le cinéma Les 3 Luxembourg, une vaste sélection de documentaires et de fictions évoquera donc le devenir mêlé de la France et de l'Algérie, depuis la conquête française en 1830, jusqu'aux premières années de l'indépendance de l'Algérie,

après 1962.

«Nous avons fait ce choix chronologique large car il ne nous paraît pas possible de comprendre la Guerre d'Algérie (les conditions de son déclenchement, sa durée, les violences extrêmes qui s'y déchaînent, dans les deux camps, la complexité des forces en présence...) si l'on ne jette pas un regard en arrière sur l'histoire coloniale qui a façonné les relations entre les deux pays : la brutalité de la conquête, les transformations de la société traditionnelle algérienne, l'installation progressive d'une colonie de peuplement, enracinée génération après génération, mais fondée en grande partie sur la spoliation de la terre... Les huit années de la Guerre d'indépendance se trouvent ainsi éclairées par la compréhension de cent trente-deux années de colonisation française en Algérie», soulignera Marie Chominot, docteur en histoire contemporaine

Cette sélection de films souhaite par ailleurs restituer la diversité et la complexité des acteurs en présence pendant cette guerre, qui, « aussi bien sur le sol algérien que sur le sol français, fut, au-delà de l'affrontement franco-algérien, également une guerre civile franco-française et algéro-algérienne » affirme-t-elle.

K. H.

COMPLEXE CULTUREL LAÂDI-FLICI D'ALGER

Le chant andalou pour fêter le 5 Juillet

PAR DJAMEL BOUKERMA

Le style nouba est une forme musicale venue de l'Andalousie. Un chant lié traditionnellement à l'Espagne. Plusieurs troupes et chanteurs se sont attelés à la préservation de ce style de la disparition. En effet, des associations se sont dépêchées pour répertorier l'andalou en Algérie, un style musical qui fait partie du patrimoine. De ce fait, l'enseignement des bases de ce chant est une suite promotionnelle. Dans le cadre des fêtes pour la commémoration du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie, le complexe culturel Laâdi-Flici d'Alger-Centre abritera des soirées nocturnes avec la qassida de style nouba, un chant lié à l'andalou algérois tiré traditionnellement de l'Espagne. Ces soirées sont organisées par l'Etablissement Arts et Culture d'Alger. Dans ce cadre, six gaâdat andalouses sont

au menu du 14 au 23 juin, animées par des associations andalouses d'Alger et d'autres wilayas du pays. Le programme à l'affiche de ces soirées vise essentiellement de faire revivre le chant andalou avec un spécifié spirituel. Renouer la chanson nouba par de nouvelles associations et troupes algériennes est un acquis historique pour renforcer les liens méditerranéens et graver ce chant dans le patrimoine ancestral.

Le programme de ces journées débutera le 14 juin prochain. La journée d'ouverture de ces soirées nocturnes sera orchestrée conjointement alors que l'association Othmania de Ténès, qui présentera à cette occasion un demi-récital de noubas andalouses, est mise à l'honneur. L'association Essoundoussia, de son côté, animera par la suite une gaâda algéroise. Il est utile de signaler que ces soirées, qu'accueille le complexe Laâdi-Flici, débiteront à partir de 20h 30 pour chaque présentation.

Lors de cette manifestation, le 15 juin, Sabah El-Andalousia d'Alger animera une soirée musicale conjointement avec Dalila Farhi. Deux associations d'Alger animeront la troisième soirée prévue pour le 16 de ce mois, à savoir l'association des Beaux-arts d'Alger et l'association Dar El Gharnatia. La ville de Miliana sera de la partie, puisque la soirée du 21 juin sera animée par son association Ziria, aux côtés de l'association El-Anadil de Chéraga. Les deux dernières journées, les 22 et 23 juin, seront orchestrées par plusieurs associations, dont l'association Thaâlibi, l'association Mezghena et l'association Kaissaria... et d'autres encore.

Le public algérois aura l'opportunité de savourer le chant andalou tiré de noudates et qassidate algériennes dans ces soirées nocturnes.

D. B.

FILM BEN M'HIDI

Le coup de manivelle en novembre prochain



Le tournage du nouveau film sur la vie et la lutte de Larbi Ben M'hidi «devrait débuter en novembre prochain», maintenant qu'il a obtenu l'accord du ministère de la Culture pour le financement du projet, a-t-on appris dimanche auprès de son producteur.

Contacté par l'APS, Bachir Deraïs a précisé qu'il lui restait de décrocher l'accord définitif du ministère des Moudjahidine qui n'a donné que «son aval verbal au projet (de scénario), en attendant l'accord écrit», selon les propos du producteur. Bachir Draïs a ajouté que le ministère de la Culture participait à la production de ce film par le biais de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), au côté de la société de production privée Manbaâ qu'il dirige.

Par ailleurs, Bachir Deraïs, président de l'association des cinéastes professionnels algériens, devrait entamer le montage financier et fixer son choix sur le réalisateur du film. Plusieurs cinéastes, dont Salim Ryad, sont pressentis pour la réalisation du film *Ben M'hidi*, du nom d'un des grands chefs de la Révolution algérienne, mort sous la torture en 1957.

Le scénario du film, dont le projet remonte à 2010, est écrit par le journaliste et écrivain Mourad Bourboune.

Il retrace la vie et le parcours révolutionnaire du martyr depuis son engagement au sein du mouvement national, en revenant sur les faits les plus marquants de son parcours, en particulier sa participation et son rôle dans le congrès de la Soummam.

Dans le cadre du programme de célébration du cinquantenaire de l'indépendance, le ministère de la Culture a reçu pas moins de 60 scénarios de films traitant de l'histoire de la colonisation française en Algérie, selon les responsables du ministère.

A ce jour, le film *Zabana* de Saïd Ould Khelifa reste, de toutes les œuvres prévues dans le cadre de ces célébrations, le seul long métrage complètement fini.

Ahmed Rachdi a, pour sa part, débuté la préparation de son film *Krim Belkacem, Dha R'gaz* après avoir reçu l'accord des ministères de la Culture et des Moudjahidine.

APS



ACCUSÉ levez-vous !



MENACES

La colère, cette mauvaise conseillère

PAR KAMEL AZIOUALI

Dès que Fatiha, 40 ans et intendante d'un lycée de la périphérie d'Alger, fut entrée dans son bureau, son regard fut attiré par une lettre dont l'enveloppe ne ressemblait pas à celles qu'elle recevait d'habitude. Elle la prit, la regarda sous tous les angles et une moue déforma ses lèvres : qui pouvait bien lui envoyer une lettre pareille et que pouvait-elle bien contenir ? se demanda-t-elle, tout en l'ouvrant.

A l'intérieur de l'enveloppe, elle trouva la moitié d'une feuille 21X27 pliée en deux. Elle la déplia mais avant qu'elle n'en ait fini la lecture, elle la lâcha et plaqua ses deux mains contre sa bouche pour ne pas crier. C'était une lettre anonyme contenant des menaces si effrayantes qu'elle dut s'asseoir pour ne pas tomber. En gros, l'auteur anonyme de la lettre lui fit savoir qu'il avait l'intention d'enlever une de ses filles, de la tuer, de la couper en petits morceaux et de la lui envoyer dans un sachet en plastique.

Elle s'affala sur une chaise, demeura un bon moment immobile, se demandant si elle était en train de rêver ou si elle vivait réellement les moments les plus noirs de sa vie. Sa secrétaire entra et la trouva prostrée sur la chaise. Elle devina aussitôt que quelque chose n'allait pas.

- Qu'est-ce que vous avez, madame ? Vous en faites une tête ...

En guise de réponse, elle pointa l'index droit en direction de la feuille et de l'enveloppe étalées par terre.

Elle ramassa la lettre, la lut rapidement puis demeura un bon petit moment silencieuse avant de balbutier :

- Mais c'est une lettre de menaces... ou une mauvaise plaisanterie. Qu'est-ce que c'est d'après vous, madame ?

- C'est une lettre dont le contenu est



très grave... On veut kidnapper et tuer une de mes filles...

- Mais on veut vous tuer aussi !

- Ah bon ? hum... je ne l'ai pas lue en entier. Donne-la moi pour que je lise la suite...

Fatiha lut la suite et elle plaqua ses deux mains contre sa poitrine cette fois.

- Il veut me trancher la gorge, d'après ce qu'il a écrit...

- Il faut aller voir la police, madame... il y a des chances qu'elle parvienne à identifier l'auteur de cette lettre rien qu'en examinant son écriture...

- Bof... il a dû déformer son écriture...

- Certainement, mais les spécialistes en graphologie de la police peuvent le démasquer.

Fatiha déposa plainte au poste de police le plus proche et la première question qui lui fut posée consistait à savoir si elle avait des ennemis.

Après avoir bien réfléchi, elle répondit

qu'elle n'avait pas d'ennemis. En tout cas pas d'ennemis qui lui en voulaient au point de vouloir les tuer, elle et sa famille.

On lui demanda alors si elle ne s'était pas disputée avec quelqu'un dans la rue ou dans son voisinage. C'est alors qu'elle se rappela un petit échange de mots un peu durs avec un agent du lycée.

- Il y a trois ou quatre jours, cet agent est venu me demander de lui accorder deux jours de congé pour qu'il puisse aller voir de la famille à l'intérieur du pays. Je les lui ai refusés parce que c'est quelqu'un qui s'absente beaucoup et que déjà il a pris plus d'un mois de congé en dehors de ceux auxquels il a droit.

- Et qu'a-t-il dit lorsque vous avez refusé de lui octroyer ces deux jours ? demanda l'officier de police.

- Il a dit que j'étais injuste et il est sorti sans rien dire mais avec un visage rouge de colère.

- Hum... c'est peut-être lui l'auteur de cette lettre...

- Oh ! non, je ne pense pas... Il est si gentil, si... drôle... il a juste un petit défaut : il est champion en absentéisme... Je ne pense pas que ce soit lui.

Le jeune officier de police sourit.

- Je suis plus jeune que vous, madame, mais permettez-moi de vous dire que de nos jours tout est possible. Essayez de nous débrouiller quelques documents écrits de la main de cet agent... C'est possible ?

- Oui, bien sûr, je vous réunirai toutes les demandes de congés qu'il a formulées par écrit depuis qu'il travaille dans notre lycée et croyez-moi... il y en a beaucoup.

Quelques jours plus tard, les experts de la police avaient donné leur verdict : l'écriture avait été quelque peu modifiée mais il s'agissait bien de celle de l'agent du lycée qui avait sollicité un congé de deux jours. Incroyable ! Comment un homme apparemment tranquille, nonchalant et un peu drôle pouvait-il être aussi cruel ? Quoi qu'il en soit, Fatiha, tout d'abord, voulut retirer sa plainte mais par la suite décida de la maintenir tout en faisant part de son intime conviction à l'officier de police, à savoir que c'est quelqu'un d'autre qui a dû souffler à l'agent le contenu de la lettre. Quelqu'un qui lui en voulait vraiment.

Il y a quelques jours, l'agent du lycée se retrouva au tribunal de Bir Mourad-Raïs. Après avoir nié dans un premier temps les faits qui lui sont reprochés, il finit par avouer être l'auteur de la lettre anonyme rédigée sous l'effet de la colère. Et c'est la colère, et la colère seule qui lui avait fait écrire des mots d'une rare violence.

Une année de prison ferme et une amende de 20.000 DA ont été requises contre lui.

K. A.

SABOTAGE

Un poulet vraiment nocif (1^{re} partie)

Farid, 23 ans, étudiant en 4^e année d'économie, avait du mal à trouver le sommeil. Il ne faisait que se retourner dans son lit en gémissant. Salah le camarade de promotion avec qui il partageait cette chambre de la cité universitaire de Ben Aknoun avait du mal à se concentrer sur ses cahiers et se retourna :

- Qu'est-ce que tu as, Farid ? Tu t'es mis au lit à 19h30 et il est plus de 23h sans que tu ne te sois endormi.

- Oh ! Laisse-moi tranquille... Tu ne vois pas que je souffre ?

- C'est ton côlon qui te reprend ?

- Non... C'est le poulet qu'on a mangé tout à l'heure.

- Le poulet de tout à l'heure ? Tu te trompes ; il était bon ce poulet... même que j'ai demandé au serveur de m'en redonner un peu.

- Tu as de la chance... moi, ce poulet me fait souffrir...

j'ai dû tomber sur une partie malade...

- Mais non, mais non... Tu dois avoir mal à l'estomac à cause du stress. Tu n'es pas prêt pour les examens alors tu es dans tous tes états...

- Non, c'est ce poulet, je te dis...

- Mais moi, je n'ai pas mal. Il y a un quart d'heure, j'étais chez Said et Djilali et ils ne sont pas malades non plus. Et pourtant, ils ont mangé de ce poulet. J'étais assis à la même table qu'eux et crois-moi, ils ont piqué dans tous les plats alentour.

- Vous avez un estomac en béton armé... Mais moi je suis sûr que ce poulet y est pour quelque chose. Quelques instants avant que je n'en mange j'étais très bien.

Après s'être tortillé encore un peu, Farid se leva en maugréant !

- Je sais ce qui me reste à faire...

- Hé ! où vas-tu, Farid ?

- Je vais dire un mot au cuisinier...

- Le cuisinier a dû partir chez lui depuis longtemps.

- Alors je vais voir un des responsables de cette cité... Ou plutôt non... Il doit y avoir encore du poulet dans la chambre froide... Je vais en prendre un et je le fais examiner par un biologiste...

- Oh ! Farid, calme-toi... Il est bientôt minuit. J'ai de la tisane dans mon petit placard... C'est bon pour l'estomac.

- Tu me proposes de la tisane pour que j'aille mieux et que je me taise ? s'écria Farid. Mais tu fais maintenant dans la corruption, Salah ? Tu veux me corrompre ?

- Oh ! Farid ! Calme-toi... Tu es en train de dire n'importe quoi, tu sais ?

K. A. (à suivre...)

EQUIPE NATIONALE, ÉLIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2014

Les Verts pensent déjà au Mali

Après avoir bénéficié d'une journée quartier libre au lendemain de leur victoire face au Rwanda, les Verts ont repris hier les entraînements en prévision du deuxième match des éliminatoires de la Coupe du monde face au Mali, prévu le 10 juin prochain à Ouagadougou, capitale du Burkina-Faso.

PAR MOURAD SALHI

Après une belle entrée en matière, la sélection algérienne poursuit sa préparation dans la capitale pendant quatre jours avant le départ pour Ouagadougou vendredi à bord d'un vol spécial. Avec un moral au beau fixe, les Algériens sont prêts à réussir une nouvelle aventure africaine. Avec tous ce qui se passe au Mali et la défaite concédée face au Bénin, la sélection algérienne pourra espérer mieux. « *Nous devons vite redescendre de notre nuage, et nous remettre au travail pour le Mali, qui reste à mon sens un adversaire d'un autre calibre.*

C'est une rencontre difficile qu'il faudra bien négocier » a indiqué Hilal Soudani qui s'est illustré par un doublé face au Rwanda. Certes, les Algériens s'attendent à une mission difficile devant le 3^e au classement de la précédente édition, mais actuellement il vit des moments particuliers. Les camarades de Seydou Keita n'ont pas justifié leur statut de favoris, en se faisant surprendre par une équipe du Bénin loin d'être un foudre de guerre. Pour Ryad Boudebouz, l'équipe nationale est appelée à confirmer cette belle prestation dimanche face aux Amavubi. « *Si nous voulons fructifier notre victoire face au Rwanda, nous sommes obligés d'aller chercher un résultat probant face au Mali. Nous avons les moyens de surprendre les Maliens, d'autant que le match va se dérouler sur terrain neutre* » a indiqué le milieu offensif du FC Sochaux. Après un passage à vide, la sélection algérienne commence à retrouver ses repères sous la houlette de l'entraîneur Vahid Halilhodžić. Certes, le bilan est positif, mais beaucoup reste à faire. « *Nous sommes sur la bonne voie et en*



pleine progression, et si nous voulons y rester longtemps, nous devons gagner à Ouagadougou.

Ce sera pour nous un véritable test qu'il faudra bien négocier à condition de garder les pieds sur terre, car le plus dur reste à faire », a affirmé de son côté le défenseur du AC Milan, Djamel Mesbah. Titularisé pour la toute première fois avec la sélection nationale, le latéral droit de l'ES Sétif, Abderrahmane Hachoud, estime que ce succès va booster les Verts en vue du reste du parcours. « *C'est une victoire qui va nous mettre dans de meilleures conditions, elle va nous booster, notamment en prévision du prochain match face au Mali. Toutefois, il faut éviter de se prendre la*

tête, surtout que nous sommes capables de gagner là-bas » a-t-il indiqué.

Le match face au Mali sera un véritable test pour Halilhodžić et ses poulains, en cas d'une victoire, les coéquipiers de Sofiane Feghouli feront un sérieux pas vers la qualification. Pour atteindre cet objectif, le coach national doit vite remobiliser ses poulains qui sont actuellement sur un nuage et mettre en place un programme de préparation à la hauteur de cette empoignade. Le Mali n'est pas fini, il a été surpris par le Bénin mais il tentera de se racheter même s'il évoluera sur un terrain neutre.

M. S.

SEYDOU KEITA :

«Notre défaite est le résultat de la maladresse»



Le capitaine de la sélection malienne de football, Seydou Keita, a estimé que la défaite des Aigles face au Bénin (1-0) dimanche à Cotonou en qualification du Mondial 2014 est le résultat de la maladresse de ses coéquipiers. « *Notre équipe a péché, non seulement par la maladresse de ses attaquants, mais aussi par le manque de cohésion au niveau de la défense* », a-t-il déclaré à la presse à l'issue de la rencontre. Les Aigles du Mali, troisième de la CAN-2012 ont raté leur

début en qualification de la Coupe du monde 2014 et occupent désormais la dernière place du groupe H en compagnie du Rwanda, largement battu par l'Algérie 4-0 dans l'autre rencontre. De son côté, le capitaine des Ecureuils du Bénin, Stéphane Sessègnon, a estimé que son équipe a réalisé un exploit face au Mali. « *La sélection nationale du Mali n'est pas une petite équipe. Si le Bénin est arrivé à s'imposer sur le score de 1 à 0 contre le Mali, c'est qu'il a réalisé un exploit* », s'est-il réjoui. C'est une victoire historique pour le Bénin qui bat pour la première fois le Mali. Lors de la deuxième journée des qualifications prévues le week-end prochain, le Mali accueillera l'Algérie dimanche à Ouagadougou, tandis que le Rwanda jouera à domicile contre le Bénin.

LA CRL RAPPELLE AUX CLUBS

Les joueurs doivent être payé mensuellement

La Chambre de résolution des litiges (CRL) rappelle aux clubs professionnels de football, dans les deux Liges 1 et 2, qu'ils sont tenus de payer les salaires des joueurs mensuellement, a rapporté lundi la Fédération algérienne de football sur son site. La CRL indique qu'"en cas de non-paiement du joueur professionnel, celui-ci a toute latitude de mettre en demeure son club pour paiement immédiat et dans les délais par voie recommandée ou d'huissier", précise la même source.

"Si un joueur n'a plus perçu son salaire depuis plus de 3 mois, bien que le club ait été avisé de ce défaut de paiement et qu'il ne règle toujours pas le montant dû, le joueur peut notifier au club la résiliation du contrat de travail avec effet immédiat", précise la chambre, qui souligne que dans le cas échéant, à la demande du joueur professionnel, la CRL saisie, prononcera sa libération. Le communiqué de la CRL intervient quatre jours après la décision prise par le bureau fédéral de la FAF, tendant à stabiliser les effectifs de joueurs des clubs professionnels et à rationaliser leurs ressources.

SOS VILLAGES D'ENFANTS

Guedioura et Bouzid futurs ambassadeurs

Les deux internationaux algériens de football, Adlene Guedioura et Smail Bouzid, ont reçu samedi, la proposition de devenir ambassadeurs de la Fifa pour SOS villages d'enfants, lors de leur visite au village de Draria. "Ça fait longtemps que je cherche à m'investir dans des projets humanitaires qui me tiennent à cœur. Maintenant j'espère que ce projet avec SOS villages d'enfants va se concrétiser", a déclaré à l'APS Bouzid, le défenseur des Verts.

Guedioura et Bouzid ont reçu la proposition de succéder à Rafik Saïfi et Karim Ziani en devenant les ambassadeurs de la Fifa pour SOS villages d'enfants dont la principale mission et la représentation et la promotion de cette organisation non gouvernementale, présente dans 132 pays et établie en Algérie depuis 1985.

"Avec nos emplois du temps chargés, nous n'avons pas beaucoup de temps pour nous investir dans de tels projets, ça me tenait à cœur de venir visiter le village et être au contact des enfants" a déclaré, de son côté, Guedioura, ajoutant qu'il allait essayer de s'impliquer d'avantage dans ce domaine, en incitant ses autres coéquipiers en équipe nationale à participer dans des projets humanitaires pour aider les enfants.

Les deux footballeurs ont profité de cette visite pour discuter avec les enfants et leur prodiguer quelques conseils pour réussir dans leurs études et dans le sport. SOS villages d'enfants en Algérie prend en charge 250 enfants (134 garçons et 116 filles) orphelins et abandonnés et leur procure une maison, un tuteur, des frères et sœurs ainsi qu'un village.

Cuisine

TAJINE DE
POULET AU MIEL
ET AUX PRUNES



Ingrédients :
1 poulet fermier
2 oignons
3 gousses d'ail
150 g d'amandes
250 g de prunes
25 cl de bouillon de légumes
4 c. à soupe d'huile
3 c. à soupe de miel
6 brins de coriandre
1 c. à café de gingembre en poudre
1 c. à café de cannelle moulue
1 pincée de safran
sel, poivre

Préparation :
Dans une cocotte, faire revenir avec l'huile, le poulet coupé en morceaux et les oignons hachés.
Saupoudrer la viande avec les épices, saler et poivrer puis remuer 1 minute.
Ajouter le miel et enrober tous les morceaux.
Faire dorer les amandes dans une poêle antiadhésive.
Les mettre dans la cocotte et ajouter les prunes, la coriandre ciselée, les gousses d'ail pelées et hachées, puis le bouillon.
Couvrir la cocotte et laisser cuire pendant 30 minutes.

BISCUIT BULGARE



Ingrédients :
1 pot de yaourt ordinaire
3 pots de yaourt de farine
1 pot de yaourt de sucre
1 pot de yaourt d'huile
2 œufs
1 sachet de levure

Préparation :
Faire chauffer le four 10 minutes à l'avance (Th. 8/9).
Verser dans un saladier le pot de yaourt, puis le sucre et mélanger le tout.
Ajouter les œufs et mélanger de nouveau. Puis, verser l'huile.
Mélanger encore et ajouter un tiers de farine, le sachet de levure et petit à petit le reste de farine. Mélanger jusqu'à obtenir une pâte bien lisse.
Huiler le fond d'un moule, verser la préparation et faire cuire (Th. 4) pendant 35 à 40 min.
Note :
Pour rendre le biscuit bulgare encore plus appétissant, l'enduire d'un glaçage blanc décoré de losanges de fruits confits.

CONSEILS PRATIQUES
15 MINUTES POUR ORGANISER SA SEMAINE

Prévoir et savoir organiser son temps est un moyen de réduire au maximum le stress quotidien, et donc d'améliorer sa qualité de vie. Voici quelques conseils.
PAR OURIDA AÏT ALI

5 minutes our réfléchir et déléguer

Jeudi soir, vendredi matin ? A vous de choisir le moment idéal à la réflexion. Prenez un calendrier, un crayon, installez-vous dans l'endroit de la maison que vous préférez. Réunissez tout le monde pour programmer la semaine, avec les impératifs et les idées de chacun, et distribuez les tâches.

4 minutes pour programmer

En place du mouchoir auquel on faisait un nœud pour ne pas oublier quelque chose d'important, utiliser les ressources

de votre portable. Bien programmé, il sonnera pour vous rappeler les rendez-vous à ne pas manquer.

5 minutes pour noter

C'est indispensable ! Ecrivez en rouge les rendez-vous incontournables (médecin, réunions, dépanneur et autres). Prévoyez d'ores et déjà l'intendance nécessaire (à qui remettre les clés, qui accompagne qui, etc.). Listez dans un autre code couleur toutes les démarches administratives : courrier, feuilles de maladie à remplir, rendez-vous à prendre.

1 minute pour décider

1 mn pour décider de la première chose indispensable que vous avez à faire chaque matin. Ainsi réveillée ou pas, vous êtes sûre de ne pas oublier l'essentiel. Une minute qu'il est conseillé de prendre chaque soir pour le lendemain.



LE POISSON
COMMENT S'ASSURER DE SA FRAÎCHEUR ?



Le poisson s'abîme très vite après capture. Seuls les ports de pêche le vendent tout juste sorti de l'eau ; sur l'étal de votre poissonnier, il a forcément fait du trajet. Nos conseils pour s'assurer de sa fraîcheur.

Quel poisson acheter

Préférez acheter le poisson entier plutôt qu'en filet, parce qu'il est alors plus facile de juger de sa fraîcheur et qu'il est, en plus,

meilleur marché.

Pour reconnaître un poisson frais, suivez ces étapes :

- En aucun cas le poisson ne doit avoir une odeur nauséabonde et encore moins une odeur d'ammoniac (sauf la raie dont c'est l'odeur naturelle). Frais, il laisse émaner une légère odeur de mer et d'algues.

-Le poisson doit être brillant et légèrement humide, recouvert d'un fin mucus transparent. Si sa peau est jaunâtre et si le mucus est épais ou sanguinolent, le poisson n'est pas frais. Enfin, il doit être assez raide : si vous le tenez par la tête, son corps reste bien horizontal. Un poisson pas frais est mouet s'affaisse.

- L'œil doit être clair, vif et brillant. - Evitez les pupilles noires et opaques.

- Soulevez les ouïes (fentes à la base de la tête) ; en dessous, les branchies doivent être rouges, claires ou roses, humides et brillantes, mais pas visqueuses ni tachetées. C'est un très bon critère de fraîcheur, facile à vérifier.

- La chair doit être ferme et élastique au toucher. Après une légère pression du doigt, elle reprend sa forme immédiatement. Si votre empreinte reste marquée, le poisson n'est pas frais.

Quelques spécificités à connaître

Un poisson vidé doit présenter une paroi abdominale de couleur claire. Brune ou rouge foncé, c'est mauvais signe. La cavité en elle-même doit être propre et sans odeur. Les poissons ronds (sardines, harengs, anchois...) prennent une teinte rougeâtre au niveau de la tête lorsqu'ils "vieillissent". Les rougets barbets, en revanche, perdent leur couleur en même temps que leur fraîcheur. Les poissons plats (raie, sole...) doivent être retournés car leur face aveugle est un très bon indicateur. Celle-ci doit être blanc rosé. Si elle est jaunâtre avec des tâches brunes, passez votre chemin. Leur peau doit être bien adhérente, tendue et ne pas se décoller au niveau des nageoires.

Comment prolongez la fraîcheur

Maintenant que vous avez votre poisson bien frais, protégez-le dans un sac isotherme pendant le trajet du retour. Dès le seuil de la maison franchi, mettez-le à l'abri dans votre réfrigérateur. Soigneusement vidé, rincé sous l'eau et essuyé, le poisson cru, remis au frigo emballé dans du papier aluminium. De préférence consommer le jour même.

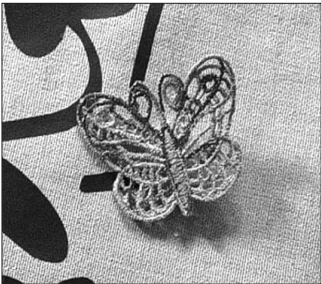
Trucs et astuces

Faire disparaître Des traces de déodorant de ses vêtements

Appliquer un coton imbibé d'ammoniac ou de vinaigre blanc sur la tache et la taponner bien !
Puis, lorsque vous repasserez votre vêtement, poser une feuille de papier absorbant sur la tache et repasser avec un fer bien chaud.



Broche bien accrochée



Pensez à placer un élastique plat à l'endroit où vous souhaitez l'accrocher, au revers de votre veste par exemple. Et Si votre broche venait par hasard à s'ouvrir, l'élastique la retiendrait.

Des ongles bien blancs !



Trempez vos doigts dans de l'eau chaude avec du citron pendant une dizaine de minutes. Ou couper un citron en deux et frotter vos ongles avec. Autre petit truc : prendre un coton tige et l'imbiber d'eau oxygénée et le passer sous l'ongle pour le nettoyer : résultat plus blanc que blanc !

Fumée de cigarette



Si vous attendez la visite de fumeurs, placez des coupelles remplies d'eau et contenant une éponge. Elles aspireront la fumée de cigarette. Parfumez l'eau avec des huiles essentielles pour joindre l'utile à l'agréable.

Une inévitable collision entre la Voie Lactée et Andromède

Selon l'agence spatiale américaine, la Voie Lactée et la galaxie d'Andromède entreront inévitablement en collision l'une avec l'autre. Cela nous laisse tout de même 4 milliards d'années pour voir venir la collision la plus cataclysmique qui soit.

Andromède (ou M31) est une galaxie située à 2,5 millions d'années-lumière de la Voie lactée (une année-lumière correspondant à 9.460 milliards de km). Pourtant, un astrophysicien de la NASA travaillant au Space Telescope Science Institute (STScI) de Baltimore a indiqué, lors d'une conférence de presse, que "statistiquement une collision frontale entre la galaxie d'Andromède et la Voie Lactée" était inévitable.

Pour arriver à de telles conclusions, Roeland van der Marel et son équipe ont mesuré la vitesse et la direction de la trajectoire d'Andromède. Une mesure extrêmement complexe qui n'a pu être réalisée que grâce au télescope spatial Hubble. Or, il existe une attraction entre Andromède et la Voie Lactée qui provient des forces gravitationnelles respectives exercées par les galaxies ainsi que de la matière noire invisible qui les entoure. Une attraction qui les fait se rappro-



cher et qui pourrait aboutir à une collision.

"Après quasiment un siècle de spéculation dans la communauté scientifique sur le destin d'Andromède et de sa voisine la Voie Lactée, nous avons enfin une idée claire du déroulement de ces événements cosmiques au cours des prochains milliards d'années", a relevé Sangmo Tony Sohn, du STScI cité par l'AFP. Malgré la vitesse phénoménale à laquelle Andromède se rapproche de la Voie Lactée, il lui faudra 4 milliards d'années avant d'entrer véritablement en collision avec notre Voie Lactée.

De plus, les simulations informatiques élaborées avec les données produites par Hubble permettent de conclure que deux milliards d'années supplémentaires seront nécessaires pour que la fusion des deux galaxies soit complète. De cette fusion, naîtra une galaxie de forme elliptique, plus courante dans notre univers.

Les tubes deviennent plus longs, plus lents et plus tristes depuis 50 ans

En musique, le succès est de plus en plus mélancolique: selon une étude récemment publiée dans la revue *Psychology of Aesthetics, Creativity and the Arts* (accès payant), les tubes sont progressivement devenus, au cours du dernier demi-siècle, plus long, plus lents et plus tristes.

"Au fur et à mesure que les paroles de la musique pop devenaient plus autocentrées et négatives, la musique elle-même s'est mise à sonner de plus en plus triste-ment, et plus ambiguë émotionnellement", notent le psychologue E. Glenn Schellenberg et le sociologue Christian von Scheve dans leur étude, dont les résultats sont notamment relayés par le magazine *Pacific Standard*.

En analysant plus de 1.000 tubes du Top 40 américain entre 1965 et 2009, les chercheurs se sont rendus compte qu'un

pourcentage croissant d'entre eux étaient écrit dans le mode mineur, "que la plupart des auditeurs [...] associent avec la tristesse et le désespoir". Le nombre de tubes écrit en mode majeur est passé de 85% dans la seconde moitié des années 60 à 43,5% à la fin de L'année 2000. Le tempo des chansons s'est également ralenti jusqu'aux années 90, y compris dans celles écrites en mode majeur, celles qui sont théoriquement les plus joyeuses.

Pacific Standard explique par ailleurs que les chercheurs ont noté que cette tendance était parallèle à celle de l'accroissement du nombre d'artistes féminins au sommet des charts (même si celui-ci est ambigu, comme nous le notions l'an dernier). Un exemple typique est Adele, dont le *Someone Like You* —numéro un des charts américains pendant cinq semaines à l'automne dernier— a été vu par des psy-



chologues et des neuroscientifiques comme une bonne application de «la formule pour une chanson larmoyante»:

début calme, montée d'intensité, brusque changement d'octave au moment du refrain.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

GÉOMÉTRIE EUCLIDIENNE

Inventeur : **Euclide** Date : **300 avant J.-C** Lieu : **Grèce**

La géométrie euclidienne est la géométrie telle que enseignée au lycée. Elle repose sur les postulats qu'Euclide a énoncés dans ses *Eléments*, aux alentours de 300 avant J.-C. Appelés "demandes" par le mathématicien grec, ces postulats sont des propositions que l'on considère comme vraies pour fournir un socle de base.



Moundir

présent dans Hollywood
Girls saison 2



Invité des Anges de la télé-réalité, le mag sur le plateau de Mathieu Delorme et de Jeny Priez vendredi sur NRJ12, Moundir a révélé avoir passé des essais pour intégrer le casting d'Hollywood Girls. La série-réalité de la chaîne a connu un joli succès pour son lancement avec, comme actrices phares, Ayem Nour, Laura Coll, Caroline Receveur et Sylvia Jagieniak.

Olivia Culpo

la nouvelle
Miss USA
2012 !

Dimanche 3 juin s'est tenue l'élection de Miss USA à Las Vegas ! Et c'est la délicieuse Olivia Culpo qui a été couronnée au sein du Casino Planet Hollywood... La nouvelle reine de beauté américaine est une jeune et belle violoncelliste de 20 ans originaire de Rhode Island.



Kevin Costner

come-back historique
dans un western
événement

Plus de 20 ans après le film culte Danse avec les loups couronné par deux Oscars, Kevin Costner a renoué avec un succès phénoménal à la télévision avec Hatfields & McCoys. Le cadre du western de cette mini-série en trois épisodes ne pouvait mieux coller à Kevin Costner.

Christina Aguilera

elle manque
de classe

Christina Aguilera continue sur la voie de la vulgarité et du mauvais goût ! Bien trop pulpeuse pour des robes trop moulantes, elle se refuse à affronter la réalité et préfère continuer à s'exhiber dans des tissus pas vraiment adaptés.



Milla Jovovich

Le top renoue dans
la chanson

Milla Jovovich qui vient de faire sensation à Cannes en tant qu'ambasadrice L'Oréal Paris, présente son nouveau single et renoue avec l'une de ses passions depuis toujours : la musique. Un nouveau beau défi pour Milla, que l'on connaît sur grand écran et sur papier glacé, mais pas vraiment en chanson.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h33
Dohr	12h46
Asr	16h36
Maghreb	20h04
Icha	21h44

LE PIC D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE SERA ATTEINT ENTRE JUILLET ET SEPTEMBRE

Situation au Sahel : la BM alerte



Plus de 17 millions de personnes sont menacées de famine dans la région du Sahel avec un niveau d'insécurité alimentaire qui atteindrait son pic entre juillet et septembre 2012, a encore alerté la Banque mondiale.

Une conjugaison de facteurs est à l'origine de cette crise, explique la BM citant la sécheresse due à un déficit de précipitations en 2011, la pénurie de denrées alimentaires, les prix élevés des céréales, la présence d'un grand nombre de réfugiés internes et les atteintes à l'environnement. La Mauritanie, le Niger, le Mali, le Tchad et le Burkina Faso sont les plus durement frappés, note la BM tout en précisant que selon le Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine (FEWS Net) de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), le niveau d'insécurité alimentaire atteindra son pic entre juillet et septembre prochains. Les autorités mauritaniennes, maliennes et nigériennes ont déjà déployé des plans d'urgence, tandis que l'ONU a lancé sa procédure d'appel global, un instrument qui permet aux organismes d'aide de lever des fonds à des fins humanitaires. A ce propos, l'institution de Bretton Woods précise que la communauté internationale se mobilise, avec notamment plus de 120 millions de dollars alloués au titre de l'aide d'urgence par l'Union européenne, des campagnes mondiales d'appel à la générosité par plusieurs organisations non gouvernementales et, récemment, la constitution d'une Alliance mondiale pour l'action en faveur de la capacité d'adaptation à la sécheresse et de la croissance, à l'initiative de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Pour sa part, la BM adapte ses projets pour redéployer au mieux l'assistance dont bénéficie déjà le Sahel. "Les

sécheresses sont en général particulièrement éprouvantes pour les plus pauvres, quelle que soit la région, car ils sont démunis face au changement climatique", analyse M. Djamal Saghir, directeur du département Développement durable pour la Région Afrique de la Banque mondiale.

Au Sahel, observe-t-il, "les pauvres et les personnes déplacées à la suite d'un conflit sont les plus durement frappés".

Les conflits récents au Mali et au Niger ont contraint plus de 300.000 personnes à fuir leur foyer, beaucoup trouvant asile dans des camps de réfugiés dans des pays voisins, indique la BM.

Ces mouvements de population "ont aggravé une situation déjà tendue et des milliers de personnes supplémentaires se retrouvent ainsi menacées de malnutrition", poursuit-elle.

Selon cette institution financière internationale, "les circuits traditionnels de pâturage ont été désorganisés et bon nombre de marchés locaux ont dû fermer à cause des conflits, ce qui pourrait avoir des conséquences durables pour la sécurité alimentaire dans la région". La dernière édition du rapport de la Banque mondiale, Food Price Watch, met, par ailleurs, en garde contre des prix alimentaires stationnaires ou en hausse, les récoltes au Sahel ayant été retardées par une météorologie capricieuse.

Même si les familles pouvaient acheter de quoi se nourrir au lieu de compter sur leur propre production, la difficulté d'accès aux marchés contraindrait l'accessibilité, poursuit le rapport.

TIZI-OUZOU

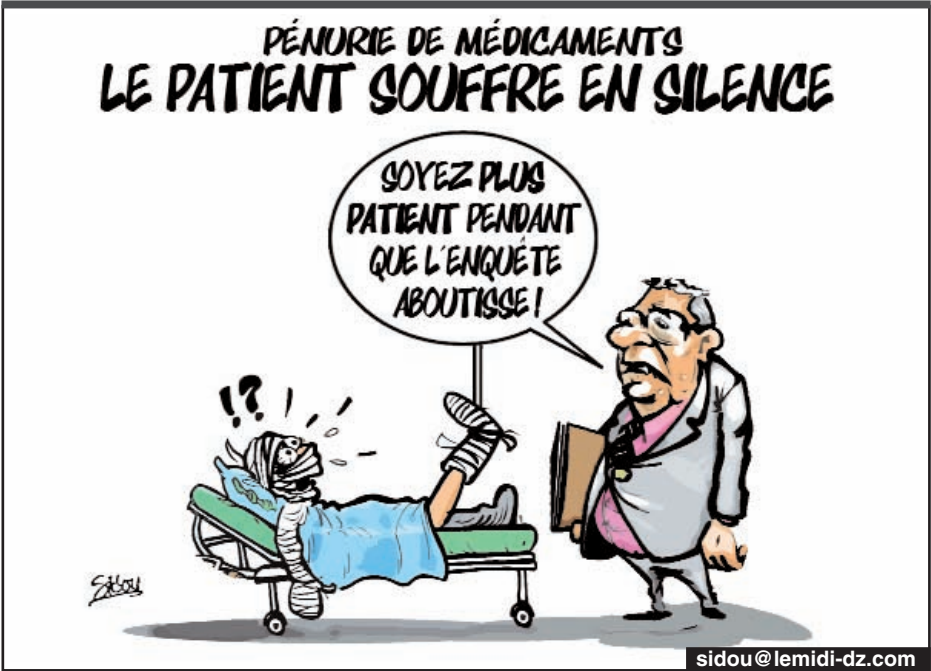
Un ancien maquisard assassiné à Aïn Zaouia

B. Saïd, ancien maquisard, a été assassiné dans la nuit de dimanche à lundi dans la commune de Aïn Zaouia, 35 kilomètres au sud-ouest du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon diverses sources, l'assassinat s'est produit au moment où la victime tentait de rentrer chez lui, dans son village natal à Kentidja (commune de Aïn Zaouia). C'est devant son domicile que les

meurtriers ont ouvert le feu le tuant sur le coup. Cet assassinat a eu lieu entre 21h et 22 h, ont indiqué les mêmes sources.

La victime était âgée de soixante-treize ans et vivait à Alger. Mais il avait l'habitude de se rendre dans son village natal régulièrement.

Très Libre



LUTTE ANTIDROGUE DANS L'OUEST DU PAYS

Les narcotrafiquants broient du noir

Les importantes saisies de cannabis, opérées depuis le début de l'année en cours au niveau de la région ouest du pays, démontrent "l'efficacité du dispositif sécuritaire" mis en place pour lutter contre ce fléau, puisque toutes les tentatives des narcotrafiquants ont été mises en échec, s'est-on félicité auprès de la Gendarmerie nationale. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et reflètent l'étendue de ce phénomène qui a pris des proportions inquiétantes tant les quantités de drogues saisies sont de plus en plus importantes. En effet, les données du 2ème groupement régional de la Gendarmerie nationale (GRGN-Oran) montrent que le volume du trafic de cannabis à travers la frontière ouest a augmenté de 7 fois durant les quatre premiers mois de 2012 par rapport à la même période de 2011. Les mêmes chiffres indiquent que les quantités de cannabis saisies dans la région durant cette courte période de 2012 équivalent aux saisies globales de l'année 2010 effectuées sur tout le territoire national. De plus, le commandement du 2ème GRGN a traité, durant les quatre premiers mois de l'année en cours, plus de 160 affaires de trafic de drogue permettant la saisie d'environ 23 tonnes de cannabis et l'arrestation de près de 250 personnes, contre une tonne à la même

période de l'année dernière. En dépit des revers subis dernièrement, à différents endroits de la bande frontalière ouest, les réseaux de trafiquants s'acharnent à multiplier les tentatives d'introduire cette drogue, même si les pertes infligées sont très lourdes. Tous les corps sécuritaires sont à pied-d'œuvre pour endiguer ces vagues successives d'introduction du kif traité via les frontières occidentales du pays. Les coups de filets se multiplient. Ainsi, pour la seule période allant du 26 au 31 mai dernier, ce sont quelque 113 quintaux de résine de cannabis qui ont été saisis au cours de 4 opérations, soit trois dans la wilaya de Tlemcen (83 quintaux) et la quatrième, la toute récente, survenue à Naâma, le 30 mai écoulé. Quelques jours auparavant, les unités des gardes-frontières en collaboration avec la section de sécurité et d'intervention (SSI) ont saisi quelque 87 quintaux de cannabis, à proximité de la ville frontalière de Maghnia.

La liste des coups de filet réussis aussi bien par les éléments des gardes-frontières, de la GN, des services des douanes, de la Sûreté et des autres corps est bien longue. Les grosses prises se multiplient ces dernières semaines, notamment au niveau des zones frontalières de Tlemcen et de Naâma

TÉBESSA

La police intercepte un véhicule recherché par Interpol

Les forces de police du poste de contrôle terrestre «Bouchebka» à Tébéssa ont mis à la disposition de la sûreté de wilaya le 30 mai écoulé un individu âgé de 30 ans. Selon un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), l'individu en question s'est présenté au poste du contrôle terrestre de Bouchebka le même jour pour l'accomplissement des formalités d'usage afin

d'accéder au territoire national à bord d'un véhicule de marque «WW-Golf» appartenant à un ressortissant étranger.

Après un examen du dispositif du fichier central, il s'est avéré que ledit véhicule, précise la missive, fait l'objet de recherche par Interpol .L'intéressé a été présenté au parquet compétent.

I. A.

BOUMERDÈS

Enquête sur l'affaire du foncier d'Ouled Moussa

La commission d'enquête mixte administration-APW sur le scandale foncier d'Ouled Moussa dans la wilaya de Boumerdès, entame, aujourd'hui, ses travaux, selon des sources concordantes. Elle est composée de cinq élus de l'APW ainsi que de cinq membres représentant l'administration. Donc, elle tiendra, aujourd'hui, sa première réunion pour faire la lumière sur l'affaire de la cession d'une manière non conforme à la réglementation en vigueur de trois parcelles agricoles de 30 ha à un

investisseur privé. Ces terres, selon l'ex-wali de Boumerdès, n'ont pas été concédées avec l'accord du Conseil des ministres. La décision d'établir une commission d'enquête a été faite lors d'une réunion de l'APW, en mars dernier, pour débattre le Plan directeur d'aménagement urbain (PDAU) de la commune d'Ouled Moussa et après un débat houleux entre les élus sur les parcelles destinées à l'extension de la zone d'activités. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

T. O.